

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDELHAMI D IBN BADIS DE –MOSTAGANEM



UNIVERSITE
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM

Faculté des Langues Etrangères
Département de langue française

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage

Thème

**Dynamique sociolinguistique et enseignement des langues dans les
établissements scolaires privés en Algérie
Cas de la ville de Batna**

Présenté par :

DRIS Hayet

Sous la direction de

Dre. BENTAIFOUR NADIA

Devant le jury :

Rapporteur : Dre Nadia BENTAIFOUR

Examineur : Pr Houari BELLATRECHE

Examineur : Pr Abderrezak AMARA

Année universitaire : 2021/2022

Remerciement

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Ma Directrice de recherche, Madame Bentaïfour Nadia . Je la remercie de m'avoir encadrée, conseillée, orientée et aidée à mener à bien ce qui constitue pour moi un premier travail de recherche universitaire.

*Je remercie mes très chers parents, Norelddine et Yamina , qui ont
Toujours été à mes côtés.*

*J'adresse mes sincères remerciements à Monsieur
Mesrouche Mohamed , pour son aide tout au long de la rédaction et de
la mise en forme de ce mémoire.*

*Je remercie chaleureusement mes proches pour m'avoir conseillée
et encouragée dans la rédaction de ce mémoire.*

*Enfin, je remercie toute personne qui a contribué de près ou de loin
à l'élaboration de ce travail.*

Dédicace

À celui qui m'a appris que la vie exige de l'application et de l'effort, que la science passe avant tout. À celui qui a fait tout son possible afin de faire de moi le symbole de la réussite ... À mon père ...

Noredine

À celle, au cœur tendre, qui m'a submergée de sa tendresse chaleureuse et qui illumine mon cœur en me guidant et m'éduquant. Celle dont l'amour m'a abreuvée du sentiment le plus doux et le plus noble, le plus grand... À ma mère ... Yamina

À tous ceux qui m'ont soutenu dans ma vie scolaire et qui m'ont apporté tout l'amour, toute la tendresse et la sécurité. À mon mari et mes tantes, symboles de l'affection et du respect ...

À tous ceux qui m'ont permis de terminer cette recherche et en particulier, la respectueuse professeur Bentaifour Nadia

À tous, je dédie ce modeste travail

Table des matières

Dédicace	
Remerciement	
Introduction	07
1- Le choix du sujet	08
2- Objectif de la recherche	09
3- Problématique	09
4- Hypothèses	09
5- Théorie et méthodologie de travail	10
6- Plan et organisation de travail	10
7- Méthodologie d'analyse	11
Chapitre 01 : Le cotexte sociolinguistique algérien	
1. La situation sociolinguistique de l'Algérie	14
1.1. Durant la période coloniale	15
1.2. Le changement après l'indépendance	17
2. Les langues en présence en Algérie	17
2.1 Le tamazight	18
2.2 L'arabe populaire	20
2.3 L'arabe classique	21
2.4 Le français	22
3. Le système éducatif en Algérie	24
3. 1. Avant la réforme d'avril 1976	24
3. 2. La réforme du 13 mai 2000 (après la réforme d'avril 1976)	27
Chapitre 02 : Le statut des écoles privées en Algérie	
1. L'enseignement privé en Algérie	31
1. 2. Condition de création d'une école privée	33
1.3. Les fonctions de l'école privée	34
A. En matière d'instruction	34
B. En matière de scolarisation	36
C. En matière de qualification	37
2. Le statut des écoles privées de la ville de Batna	38
2.1 Présentation de la ville de Batna	38
2.2 Les écoles privées de la ville de Batna	40
3. Cadre méthodologique de la recherche	42
3.1. Le choix de questionnaire	42
3.2. Présentation du questionnaire	43
3.3. Visées et objectifs des questions	44
3.4. Déroulement de l'enquête	45
3.5. Dépouillement du questionnaire	45
3.6. Difficultés rencontrées	45
Chapitre 03 : Analyse et interprétation des résultats	
1. Présentation du public d'enquête	47
1.1. La variable âge	47

2.2 La variable sexe	47
2. Présentation des variables sociales	48
2.1. Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe	48
2.2 Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et le niveau d'étude	49
2.3. Les langues en usage	50
3. Analyse des différentes variables	51
3.1. La différence entre l'école privée et l'école publique	51
<i>A- Les langues d'enseignement</i>	51
<i>B- La sécurité des enfants</i>	53
<i>C- La qualité d'enseignement</i>	54
3.2. La langue des études supérieures	57
3.3. La langue du futur	58
Conclusion	61
Bibliographie	63
Annexes	66

Introduction générale

Introduction générale

La sociolinguistique générale, étudie la covariance entre les faits linguistiques et les faits sociaux, elle s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel. Elle considère aussi son objet d'étude la langue, qui constitue un système clos qui fournit un cadre trop étroit pour l'étude des problèmes linguistiques. La sociolinguistique, selon J.DUBOIS, « se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet » .¹

Étant notre domaine de recherche, la sociolinguistique donne un intérêt aux différents phénomènes épilinguistiques. Depuis sa constitution comme discipline autonome, elle a permis de comprendre le rôle important que jouent les représentations des langues repérables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs dans de nombreux phénomènes sociolinguistiques et sociaux. Ce qui caractérise la situation linguistique en Algérie, c'est la présence et la pratique de plusieurs langues : tamazight ou le berbère, arabe dialectal, arabe classique et notamment le français dont la source principale de son enseignement demeure l'école.

En effet, les études sociolinguistiques ont montré que la société algérienne comme l'ensemble du Maghreb peut être qualifié par un véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme social, elle est caractérisée par la coexistence de plusieurs langues et variétés linguistiques, elle peut être considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, R. SEBAA trouve que : «L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel /français/arabe algérien/tamazight.

Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome .Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction»²

¹ DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P., 2007. Grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages, Edition Larousse. Paris. P.435.

² SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.

Le contact des individus a conduit à utiliser deux ou plusieurs langues dans une situation de communication, ses locuteurs sont amenés à employer et à circuler soit leur langue maternelle, soit la langue acquise c'est le cas de la langue française et ses contacts avec les différentes variétés de l'arabe ainsi qu'avec les variétés du berbère. La forme concrète du contact des langues est, en outre, le bilinguisme. Ce phénomène linguistique résulte de l'influence d'une langue à l'autre soit directement soit non directement qui provoque le changement du système de la langue.

En Algérie, la présence de : l'arabe, l'arabe dialectal, le français et le kabyle, a conduit à des emprunts massifs de l'arabe au français et du kabyle au français. La ville est perçue comme un lieu de brassage de langues, elle intéresse le linguiste à bien des égards, d'ailleurs Louis-Jean CALVET l'a citée dans un de ses ouvrages : « La ville intéresse le linguiste (...) parce que la ville est le but des migrants, le point ultime d'un parcours qui du village à ma capitale, suit les pistes, les fleuves ou les voies ferrées, parcours des hommes bien sûr, mais en même temps parcours des langues ». ¹

La constitution algérienne préserve le droit à l'enseignement pour tous. Avant 2008, l'enseignement se composait de six années au primaire, trois années au collège et trois autres années au lycée. Dans les années 90, dans la plupart des grandes villes de l'Algérie comme Alger, Tizi-Ouzou, Batna, Bejaïa et Annaba apparaissent des écoles privées dans lesquelles, la langue d'enseignement a longtemps été le français. Dans les années 90, dans la plupart des grandes villes de l'Algérie comme Alger, TiziOuzou, Bejaïa et Batna apparaissent des écoles privées dans lesquelles, la langue d'enseignement a longtemps été le français. En 2005, ces écoles ont été obligées de se conformer au programme officiel des écoles publiques. Mais on lui a autorisé d'avoir d'autres programmes supplémentaires.

Notre travail d'investigation intitulé “ **Dynamique sociolinguistique, et enseignement des langues dans les écoles privées de la ville de Batna**” relève essentiellement du vaste champ disciplinaire des sciences du langage, à savoir la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel.

1- Choix du sujet : La sociolinguistique est une discipline récente, sa naissance date depuis peu d'années et elle est confrontée à plusieurs difficultés pour constituer son corpus et devenir autonome. Il résulte de ce qui a été avancé ultérieurement que la sociolinguistique reste

¹ CALVET L.-J., 1993, sociolinguistique que sais-je ? PUF, 1996.

encore un domaine peu exploré notamment en Algérie, donc l'état de la recherche dans cet axe est encore dans sa phase exploratoire. Ce qui explique d'ailleurs le choix de ce champ disciplinaire dont s'inscrit notre recherche.

2- Objectif de recherche : Notre travail d'investigation intitulé “ **Dynamique sociolinguistique, et enseignement des langues dans les écoles privées, cas de quelques établissements de la ville de Batna**” relève essentiellement du vaste champ disciplinaire des sciences du langage, à savoir la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel. Il est dès lors important d'accorder une place prépondérante aux objectifs que nous nous sommes assignés pour la réalisation de notre travail : En premier lieu, nous espérons pouvoir démontrer l'importance des écoles privées dans la société algérienne. En second lieu, nous essayerons de démontrer l'utilité de la langue enseignée dans ces écoles, sachant que la langue française en Algérie, a longtemps été à la fois objet de désir et de haine parce qu'elle représentait en même temps un moyen “ d'ouverture à un monde différent, qui est le monde de la modernité et de la technique, certes, mais aussi le monde de l'émancipation et de l'affranchissement moral”¹

3-Problématique : La sociolinguistique se distingue de la linguistique par le fait d'aller sur le terrain pour collecter les données qui seront son objet d'étude. En effet, l'école privée en tant qu'espace de conflit linguistique est jugée importante et mérite d'être un objet d'étude. Pour ce fait, nous avons choisi la ville de Batna qui présente un vrai champ d'investigation vu le nombre des écoles privées dont elle dispose. Notre problématique est constituée de quelques questions : Pourquoi les parents choisissent-ils- l'école privée pour leurs enfants? La qualité de l'enseignement serait-elle meilleure dans les écoles privées? Quelle est la langue d'enseignement dans les écoles privées? Quelles sont les langues étrangères utilisées dans les écoles privées? Quel est le volume horaire dans les écoles privées? Quelles sont les représentations des parents par rapport à l'école privée?

4- Hypothèses : Cette problématique, nous incite à promouvoir la recherche aux moyens d'hypothèses. Ainsi, pour répondre à notre question de recherche, nous émettons les hypothèses suivantes : - Choisir l'école privée pour la qualité d'enseignement et l'implication complète des parents. Ce qui est aux yeux des parents qui choisissent l'école privée pour leurs

¹ GRAND GUILLAUME Gilbert. Arabisation et politique du Maghreb, Paris.1983.P.25

enfants, une instruction de qualité, et un lieu de sécurité pour leurs enfants. Pour d'autres c'est par rapport au volume horaire, l'essentiel pour eux est que leurs enfants les attendent bien sagement à l'intérieur de l'école une fois les cours terminés. Les écoles privées sont l'unique issue leur permettant de travailler tranquillement pendant que leurs enfants étudient en toute sécurité. En plus, le volume horaire des écoles privées est de 8h30 à 16h30, un emploi du temps qui arrange les parents qui viennent chercher leurs enfants en fin de travail. Enfin, l'initiation aux langues étrangères, le français et l'anglais, qui se fait respectivement à partir de la première année et la quatrième année primaire.

5- Théorie et méthodologie du travail : Pour présenter notre recherche, nous allons diviser notre travail en trois chapitres (théorique, méthodologique et pratique). Pour chacun d'eux nous allons essayer de montrer en quoi ils apportent une pierre à l'édifice de notre recherche. Toutefois, nous allons essayer au fur et à mesure de convoquer des théories, et des notions d'auteurs qui nous semblent incontournables nous allons également aborder la méthodologie de travail suivie, ainsi que la description des corpus utilisés.

6- Plan et organisation du travail :

1- Le chapitre théorique : Afin de cerner au mieux notre étude et surtout notre champ disciplinaire, nous allons envisager dans le premier chapitre, de mettre l'accent sur le contexte sociolinguistique et les langues en présence dans la sphère linguistique algérienne. Pour ce faire, nous allons exposer deux périodes différentes : l'une est la période coloniale, l'autre est la période qui se fixe de l'indépendance jusqu'au jour d'aujourd'hui.

Nous allons essayer de présenter le système éducatif en Algérie ; un système éducatif qui a connu deux réformes : la première en avril 1976, et la deuxième en mai 2000.

Le deuxième chapitre : Consistera à présenter le statut des établissements privés en Algérie, les conditions de la création d'une école privée, ainsi que ses fonctions. Nous aborderons une étude dans une ville qui est historique telle que Batna nous incite à une certaine curiosité, et nous pousse à s'interroger d'abord sur la situation linguistique de ses habitants, puis sur les écoles privées qu'elle possède.

Nous tenterons d'abord de mettre la lumière sur la démarche empruntée pour la réalisation de l'enquête sociolinguistique que nous avons menée au sein de quelques écoles privées, puis de présenter la technique d'enquête à laquelle nous allons recourir, ainsi que l'échantillon et le lieu de l'enquête.

Le questionnaire comporte des questions principales et des sous questions. Un exemplaire du questionnaire est présenté dans les annexes de la présente étude. Le deuxième chapitre : Nous allons procéder à la présentation du corpus : le temps et le lieu de l'enquête, les participants, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques. Ensuite nous allons parler de la méthode d'approche et des difficultés rencontrées au cours de cette dernière.

Le troisième chapitre : Nous allons essayer après d'analyser les réponses de notre questionnaire afin de dégager et d'étudier l'origine ethnique de nos enquêtés, ainsi que leurs représentations vis-à-vis les langues enseignées dans le privé.

7- Méthodologie d'analyse :

Dans le but de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons choisi de recourir à une enquête. Celle-ci s'est déroulée auprès de 16 parents, ces derniers ont été rencontrés à l'entrée des écoles privées. Pour la technique de collecte des données, nous avons le choix entre deux outils classiques : l'entretien et le questionnaire. Nous avons choisi le questionnaire. Ce choix est lié à certains de ses avantages : il permet de toucher un grand nombre de sujets en réalisant une économie de temps et de moyens, tout en sachant qu'une enquête par entretien aurait certainement apporté des compléments d'informations très enrichissants. Pour cela, nous avons eu recours à un questionnaire « contrairement à un préjugé tenace, le questionnaire n'est ni une simple liste de questions ni un interrogatoire écrit que n'importe qui pourrait composer à propos de n'importe quoi »¹, le **questionnaire** nous permet de décrocher des données recueillies de façon systématique et permet aussi de faire un prélèvement quantitatif.

Il est considéré comme une technique directe pour la collecte des informations, en ce sens, ANGERS Maurice affirme que le questionnaire est une « technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individu, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées. »²

¹ AKTOUF O. « *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une Introduction à la démarche classique et une critique*, les presses de l'université du Québec ». 1987. P. 93

² ANGERS Maurice. « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* ». 1997, édition Casbah, Alger. P.146.

De ce fait, nous avons distribué un questionnaire dont il convient de répondre à quelques questions, afin de cerner d'une part, l'identification sociale des enquêtés, et d'autre part, les représentations sociolinguistiques de ces derniers vis-à-vis de l'enseignement des langues dans les écoles privées.

Les données de la présente étude ont été recueillies donc, à l'aide d'un questionnaire. Ce dernier est réparti en trois parties principales : la première partie comporte des questions qui permettent de dégager l'origine ethnique de nos enquêtés (identification sociale).

La deuxième partie comporte des questions sur les langues utilisées, c'est-à-dire les langues en usages. La troisième partie porte sur les représentations sociolinguistiques des parents vis-à-vis aux langues enseignées dans les écoles privées.

Chapitre 01

Cadre théorique

Le contexte sociolinguistique Algérien

Introduction

Dans ce présent chapitre, intitulé “ *le contexte sociolinguistique algérien*”, nous allons essayer, en premier lieu, de mettre l’accent sur les langues en présence dans la sphère linguistique algérienne. Pour ce faire, nous exposerons deux périodes différentes : l’une est la période coloniale, l’autre est la période qui se fixe de l’indépendance jusqu’au jour d’aujourd’hui. Toutefois, nous porterons un intérêt particulier pour la période postcoloniale, où nous aborderons le statut réel de chaque langue et leurs fréquences d’usages dans la vie quotidienne des algériens.

En second lieu, nous aborderons la politique linguistique menée par les autorités algériennes et ce, depuis l’indépendance. En effet, le pouvoir algérien a adopté, après l’indépendance, une politique d’arabisation qui vise à écarter la langue française du paysage linguistique algérien, tout en négligeant aussi les langues maternelles des algériens (l’arabe dialectal et le tamazight). De ce fait, l’arabe est proclamé, comme la seule langue nationale et officielle, comme le stipule l’article 3 de la constitution algérienne.

1. La situation sociolinguistique de l’Algérie : ¹

L’Algérie est connue par son histoire, sa situation sociolinguistique est bien particulière, caractérisée par une longue période de colonisation ; Différents sont les colonisateurs et différentes sont leurs cultures ainsi que leurs langues. De ce fait, le paysage linguistique de l’Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est plurilingue. En ce sens, SEBAA Rabah déclare : « *ceux qui connaissent l’Algérie savent qu’il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l’arabe algérien, la langue de la majorité, de l’arabe classique ou conventionnel pour l’usage de l’officialité, de la langue française pour l’enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et la langue amazighe, plus communément connue sous l’appellation de langue berbère, pour l’usage naturel d’une grande partie de la population confinée à une quasi clandestinité* »¹. Mais avant d’aborder la situation sociolinguistique de l’Algérie de l’après l’indépendance, nous avons estimé utile de parler de la situation sociolinguistique de l’Algérie durant la période coloniale.

¹SEBAA R. *Culture et plurilinguisme en Algérie, in session 6, cultures et langues, la place des minorités*, in [http : /www.initiatives.refer.org/initiative-2001/_notes/sess610.htm](http://www.initiatives.refer.org/initiative-2001/_notes/sess610.htm)

1.1. Durant la période coloniale

En 1830, comme tous les colonisateurs, la France n'a pas dérogé à la règle, afin de concrétiser ses aspirations économiques et politiques, va appliquer en Algérie la politique de la terre brûlée, pratiquer une guerre intensive contre la culture amazighe et arabe et détruire tous les fondements de l'identité algérienne basée sur les principes de l'amazighité et de la religion musulmane.

Durant la période coloniale, la France n'hésite pas à imposer sa langue, car il était supposé jouer un rôle très important dans la conquête de pays. Ce qui provoquera l'effondrement progressif de la langue arabe et bouleversera les normes culturelles de la société algérienne. Les colonisateurs ont commencé par éliminer les écoles coraniques et les mosquées, ainsi que les établissements scolaires ont été détruits avec acharnement. LOUIS JEAN CALVET affirme : « *on sait que toute invasion se concrétise très vite par l'implantation de groupes de militaires et d'administrateurs, puis de commerçants, généralement dans les villes : c'est autour de ces groupes que va tout d'abord se jouer la bataille linguistique* »¹. En effet, les français ont entamé une nouvelle bataille, cette fois « linguistique » pour la diffusion et la valorisation de leur langue. L'Algérie devient une colonie de peuplement et le centre de tout mouvement migratoire. Les européens venus s'installer en Algérie ont bénéficié des meilleures terres.

Le nombre inférieur que représentent les européens implantés en Algérie par rapport aux autochtones, opte pour une autre politique qui est la politique d'assimilation. A propos de cette politique A CHRISTIAN déclare : « *pour conserver l'Algérie, il faut la tenir grâce à des éléments convaincus du bien fondé de la colonisation : le mieux serait d'avoir des français en nombre suffisant mais à défaut, on se contente d'étrangers naturalisés : à défaut de français naturalisés, les autochtones acculturés seront utilisés. L'assimilation demandée ici est sans ambiguïté, la francisation du droit de propriété, c'est-à-dire l'individualisation des anciennes propriétés tribales. Condition indispensable à l'inclusion des terres dans le circuit des échanges, donc indispensable à la progression de la colonisation civile* »².

¹ CALVET L-J., 1998. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, bibliothèque scientifique Payot. P. 60.

² CHRISTIAN A., 1985. *Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, ENAP. P 161

Les Français ont essayé d'imposer la langue française au détriment des langues des colonisés, il serait utile de mentionner la notion de la « glottophagie » dont parle LOUIS JEAN CALVET. Ce terme désigne une situation où une langue « digère » une autre.

CALVET distingue trois stades de glottophagie. Le premier stade 'vertical' est lié aux classes sociales, la langue dite dominante (celles des colonisateurs) généralement adoptée par ceux qui sont proches du pouvoir colonial, la langue dominée étant en recul. Le deuxième stade que CALVET nomme 'horizontal' est caractérisée par l'opposition ville-campagne. Tandis que les habitants de la ville ont tendance à être bilingues, le monolinguisme prédomine à la campagne. La troisième étape peut être qualifiée de 'glottophagie réussie'. « *Un troisième stade celui de la glottophagie réussie, de la mort de la langue dominée définitivement digérée par la langue dominante. En faite, le processus n'aboutit pas toujours à ce dernier stade* »¹.

C'est le cas de l'Algérie puisque la langue arabe a pu résister à la dominance de la langue française. En effet, « *cette politique de francisation mise en place a provoqué des sentiments d'hostilité et de haine à l'égard de la langue française. Cette hostilité est bien évidemment due au fort attachement des Algériens aux écoles coraniques et aux représentations qu'ils avaient de cette langue qui vise l'assimilation des musulmans à la chrétienté* »².

Les langues berbères parlées en Algérie avant la colonisation française ont également réussi à résister à la glottophagie du français. C'était probablement parce qu'il s'agit des langues du peuple des montagnes qui a déjà survécu auparavant à une oppression celle de la langue arabe. Nous pouvons conclure, en disant que la population de l'Algérie a pu résister à la glottophagie tout au long de l'époque coloniale. Néanmoins, les années de la colonisation ont laissé des traces dans le pays. Bien que le français occupe la deuxième place après l'arabe, qu'il est utilisé largement par les locuteurs algériens. Nous pouvons résumer la situation sociolinguistique en Algérie pendant la période coloniale à la coexistence de plusieurs langues : arabe classique, arabe dialectal, le tamazight (berbère) et le français.

¹ CALVET L.-J., op. cit. p.79

² MILOUDI I., 2009, *l'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens*, université de Msila, P.22.

1.2. Le changement après l'indépendance

Sur le plan linguistique, l'objectif de l'Algérie après l'indépendance était de redonner à l'arabe la place qu'elle avait perdue. Les autorités algériennes proclament donc l'arabe langue nationale et officielle et décident d'en généraliser l'usage dans l'enseignement même si les moyens humains et pédagogiques n'étaient pas toujours disponibles. Jusqu'en 1965, l'école algérienne était bilingue avec le français comme langue dominante, en effet en 1962, le volume horaire pour la langue arabe était de 7 heures par semaine sur un volume horaire global de 28 à 32h, il passe à 10h par semaine en 1964, dans les années 1967, c'est l'arabisation totale des deux premières années de l'école primaire.

Dans les années soixante dix, l'enseignement du français est retardé jusqu'en 4ème année primaire, c'est à cette époque que l'on décide de supprimer peu à peu année par année les classes bilingues dans lesquelles les matières scientifiques sont enseignées en langue française.

La première promotion de bacheliers complètement arabisées est sortie en 1981. Les autorités algériennes tentent d'imposer l'anglais en donnant aux enfants de la 4ème année primaire la possibilité de choisir entre les deux langues, cependant la majorité des parents ont choisi le français ce qui l'a toujours laissé première langue vivante étrangère. L'arabisation qui s'est développé du primaire jusqu'à l'enseignement supérieure.

2. Les langues en présence en Algérie :

Les différentes conquêtes qu'a connues la région du Maghreb ont laissé plus d'une trace et qu'on ressent à travers l'utilisation de divers vocables (mots) qui appartient aux langues de ces conquérants, par les émetteurs algériens. Les phéniciens, les romains, les arabes, les ottomans et finalement les français se sont tous passés d'une région appartenant à un peuple fortement enraciné et qui sont les berbères. La situation sociolinguistique de l'Algérie est complexe car on trouve une coexistence de plusieurs langues, le berbère avec toutes ses variétés, l'arabe populaire ou algérien, l'arabe classique mais aussi le français qui est la première langue étrangère.

2.1. Le tamazight

Les berbères sont les habitants de l'Algérie, ainsi que tous les pays de l'Afrique du nord. Cette appellation est attribuée pour la première fois par les romains pour les habitants de l'Afrique du nord. Le terme qu'emploient les romains pour désigner les peuples dont la langue et la culture sont différentes de leurs est le mot « barbare » qui signifie « le sauvage ». a cet effet, S. CHAKER déclare : « *le terme « berbère » est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence* »¹.

Le berbère avec ses variantes est la langue maternelle d'une grande partie de la population. Selon AREZKI A, le berbère est une « *langue maternelle d'une importante communauté de la population algérienne (17% à 20% de natifs berbérophones), elle est principalement utilisée en Kabylie (dans sa variante la plus répandue d'ailleurs, le kabyle, dans les Aurès (le chaoui), et dans le M'Zab (le m'Zab), mais aussi dans d'autres régions du Sahara, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne* »²

En Algérie, cette langue n'est pas utilisée dans tous le territoire national, car à l'ouest, le berbère est en voie de disparition, contrairement à la région du nord et du centre dont lesquelles on trouve la Kabylie, et dans laquelle on remarque un grand attachement à cette langue et qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Elle constitue une vaste et principale région dont les wilayas sont : Tizi-Ouzou et Bejaia mais aussi on peut y ajouter la région de Bouira et de Bordj Bou Arreridj, jusqu'à celle de Sétif qui constitue le rempart arabophone, séparant les deux plus importantes régions berbérophones de l'Algérie actuelle. A l'ouest d'Alger, on trouve quelques îlots de résistance existent sur les cotés. A l'est, il y a les populations des Monts des Aurès dont Batna. Ces habitants sont plus arabisés par rapport aux habitants de la Kabylie. Ainsi, au Sud, il y a les Touareg et c'est dans cette région que la langue berbère a su conserver toute sa pureté.

¹ CHAKER S. « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in Eÿseigÿewēÿt des laÿgues d'oÿigiÿe et iÿwÿigÿdatioÿÿ ÿoÿd- afÿiÿÿaiÿe eÿ Euÿoÿe : laÿgue watedÿÿelle ou d'État ?, Sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus.1997. P15-30

² AREZKI A. Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILFCNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. P.23.

De nos jours, concernant le nombre de berbérophones en Algérie, il est difficile d'avancer des chiffres exactes vue l'absence des recensements linguistiques systématiques. SALEM CHAKER affirme : « *Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne* »¹. Le berbère ou le tamazight se présente sous forme de plusieurs dialectes : le chaoui, le kabyle, le m'Zab et le targui.

Le chaoui :

Cette variété est utilisée par les habitants de l'Aurès dans la partie orientale du pays, elle est différente de kabyle dans la mesure où le locuteur chaoui l'utilise en association à l'arabe populaire, cette dernière lui sert de langue véhiculaire. Elle est de ce fait très souvent au contact permanent de l'arabe populaire.

Le kabyle :

La langue kabyle est parlée par le plus grand nombre de berbérophones en Algérie, elle reste vernaculaire pour la plupart des kabyles, cette variété a été longtemps en contact permanent avec les autres langues en présence, en l'occurrence l'arabe et par la suite le français, l'aspect linguistique du kabyle, spécialement le lexique est chargé de mots d'origine arabe et français et la forme phonique est construite selon le parler kabyle.

Le targui :

Cette variété est parlée au sud du pays, elle couvre notamment le centre de Sahara.

¹ CHAKER S., 1991, Manuel de linguistique berbère 1, éd. Bouchène, Alger.P.08.

Le M'Zab :

Cette variété est utilisée par les mozabites relatifs aux habitants de Ghardaïa, elle se distingue complètement des autres.

En 1962, année de l'indépendance, le berbère tout comme l'arabe dialectal, bien qu'il soit présent dans la réalité linguistique, ne bénéficie pas d'un statut privilégié comme le confirme T. ZABOOT : « *Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou pratiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »¹

2.2 L'arabe populaire :

L'arabe populaire, dit dialectal est la langue maternelle de la plupart des algériens, à cet effet, TALEB-IBARAHIMI.K souligne : « *en Algérie, l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de la population, constitue la langue de la première socialisation linguistique, de la communauté de base* »². L'utilisation de cette langue se diffère d'une région à une autre selon l'appartenance géographique des locuteurs, elle reflète l'histoire de ce pays, car elle est issue d'un mélange du berbère, du français, du turque, etc.

L'arabe populaire remplit sa fonction formelle notamment après les événements de 1988, comme le précise K.AIT DAHMANE : « *L'arabe algérien langue maternelle de la grande majorité des locuteurs est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir et des médias (tv. Et radios)* »³. Il est donc la langue des discours politiques, il est également employé par les médias lourds tels la télévision, les chaînes de radio. Selon AREZKI. Abdenour : « *L'arabe dialectal, populaire ou arabe algérien : bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école ! Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension* »⁴ L'arabe populaire joue un rôle essentiel, elle est manifestée dans la musique, la poésie et d'autres œuvres d'art

¹ ZABOOT T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, P 50.

² Taleb IBRAHIMI K., les algériens et leur(s) langue(s).P.28.

³ AIT DAHMANE k. Enseignement/apprentissage en Algérie entre représentation identitaire et enjeux de la mondialisation. P .177.

⁴ AREZKI A. Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien. P.23.

2.3 .L'arabe classique :

La langue arabe classique, jouit d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de l'islam, la langue du coran, AREZKI A, a écrit à ce propos que : « *L'arabe classique doit sa présence à l'islam auquel elle de courroie de transmission* »¹ et jouit surtout du soutien de l'état. Pour F.CHERIGUEN, l'arabe classique : « *tire sa force du soutien de l'état qui lui octroie des budgets et moyens permettant d'organiser un enseignement dans cette langue étendu à l'ensemble d'un État national* »².

En Algérie, l'arabe classique est la langue officielle de l'état algérien. Elle bénéficie d'une place extraordinaire aux cotés des algériens, pour ces derniers cette langue est la langue de la religion, BOUDJEDRA affirme que : « *la langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, puisque langue du texte c'est-à-dire du texte coranique* ». « *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »³

Après l'indépendance de l'Algérie, pour interrompre l'épanouissement de la langue française et d'essayer par la suite de construire un peuple monolingue avec l'arabe classique comme seule langue nationale et officielle, les nouveaux responsables du pays ont mené une politique d'arabisation, cette dernière a permis à l'arabe classique de montrer et de se réutiliser constamment en assurant son usage dans des milieux formels et administratifs, l'objectif, c'est de montrer aux algériens que la personnalité algérienne serait incomplète sans la langue arabe.

Parlant du domaine de l'éducation, le nombre des heures de l'enseignement de la langue arabe augmenta au fil des années, en 1962, on n'exigea que sept heures de l'enseignement de la langue arabe. Trois décennies plus tard, l'arabe classique devint la seule langue d'enseignement tout au cours du primaire et du secondaire.

¹ AREZKI A. Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien. P.23.

² CHERIGUEN F., 1997, Politique linguistique en Algérie, volume 52, n°01, P. 62.

³ BOUDJEDRRA Rachid. 1992/1994. Le fils de la haine, Paris, édition Denoël. P. 28.29. ⁴ Idem.

Toutefois, l'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la plupart des algériens, le français et le berbère qui sont les langues en usage ne peuvent pas être remplacées par l'arabe classique qui ne constitue la langue maternelle d'aucun algérien, c'est pourquoi la politique d'arabisation s'est vouée à l'échec, de fait, elle a mis l'identité nationale et la diversité linguistiques et culturelles des algériens en péril.

2.4 Le français :

Selon M. BENNACER : « [...] le français s'est installé en Algérie aux alentours de 1830 au cours de la conquête française sur l'Algérie »¹. En revanche, après cette date, les 132 années de colonisation ont marqué de manière impressionnante le paysage sociolinguistique de l'Algérie et cela se confirme après l'indépendance.

Malgré la politique d'arabisation, le français va concurrencer l'arabe notamment dans les domaines économique et administratif.

Pour **CHERIGUEN F**, la pratique linguistique du français en Algérie est le fruit de son enseignement : « *La scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française, les médias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays ; la quasi-totalité de la population née à partir de 1962 a bénéficié d'un enseignement en français, puis progressivement d'un enseignement du français* »².

Le français occupe toujours une place fondamentale dans la société algérienne, et ce, dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. Bien qu'il coexiste avec d'autres langues (arabe classique, arabe dialectal et le berbère), garde une place prépondérante dans la vie quotidienne de chaque algérien.

¹ BENNACER M., 2010, *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia. P. 27.

² CHERIGUEN F, « politique linguistique en Algérie. P. 66.

Certes, une place qui n'est pas équivalente à celle dont il jouit durant la période coloniale, puisque après l'indépendance, ZABOOT a son tour : « *la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée* »¹

La place qu'exige et réserve le système éducatif algérien à la langue française se résume dans la déclaration législative qui donne cette définition : « *Le français est défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur et doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi, le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples* »².

Enfin le français est la première langue étrangère de l'Algérie. Après la promulgation de la politique d'arabisation visant à généraliser la langue arabe, la langue française reste la langue avec laquelle les algériens communiquent le plus, elle est devenue très utile dans leurs vie quotidienne.

¹ ZABOOT T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne. 1989. P.50

² OādoŶŶaŶŶDe Ŷ° jc/3q du 6c avādil 69jc, pođtaŶt l'ođgaŶisatioŶ et l'ĠduĠation et de la formation.

1- Aperçu sur le système éducatif algérien :

1-1. Avant la réforme d'avril 1976 :

Avant la rentrée scolaire 2004/2005, le système éducatif algérien fonctionnait selon des principes fondamentaux définis par la célèbre ordonnance ¹ d'avril 1976 qui a vu son application prendre effet à la rentrée 1980/1981.

La décision la plus importante qu'a stipulée cette ordonnance est incontestablement la généralisation de l'arabisation dans toutes les disciplines d'enseignement, En effet , avant 1976, l'enseignement était bilingue ; plusieurs matières étaient dispensées en français(les sciences, les maths, la physique...), mais depuis 1980, la langue arabe, langue nationale selon la constitution, est devenue obligatoire dans l'enseignement de toutes les autres langues (anglais, l'espagnol, le russe, l'allemand...)¹, sauf que, en dépit des considérations politiques du contexte, la langue française a conservé son statut de langue privilégiée étant donné qu'elle avait une histoire solidement ancrée dans la société algérienne .

À partir de 1972, date de l'arabisation de l'enseignement, le français se voit conférer le statut de langue étrangère ou langue seconde. L'expérience de la mixité a été tentée pendant une courte période dans les années 80, avant d'être abandonnée sous la pression des fondamentalistes.

L'enseignement était structuré de la façon suivante :

- L'enseignement préscolaire non obligatoire.
- L'enseignement fondamental, obligatoire et gratuit, d'une durée de 9 ans, réparti en 3paliers.
- L'enseignement secondaire général et technique.
- L'enseignement supérieur.
- La formation professionnelle.

¹ Ordonnance d'avril 69jc Voir annexe n° 66

A. L'enseignement préscolaire :

Cet enseignement, gratuit et optionnel, concerne les enfants âgés de 4 à 6 ans et se déroule dans deux types de structure :

- les classes préparatoires de certaines écoles primaires. Ces classes sont rares, seuls 4% des élèves bénéficient d'un enseignement préscolaire ;
- les jardins d'enfants créés à l'initiative des collectivités locales ou les entreprises.

L'enseignement préscolaire est dispensé uniquement en langue arabe. Les programmes d'éveil de la petite enfance vont de l'initiation à la lecture, l'écriture, les mathématiques aux activités artistiques et ludiques en passant par l'apprentissage de versets du Coran.

B. L'enseignement fondamental :

L'enseignement fondamental concerne les enfants âgés de 6 à 16 ans être présente l'étape obligatoire de la scolarité. Il comporte 3 cycles de 3 ans chacun :

- le cycle de base, de la première à la troisième année.
- le cycle d'éveil, de la quatrième année à la sixième année.
- le cycle d'observation et d'orientation, de la septième à la neuvième année.

La fin de la scolarité obligatoire est sanctionnée par le Brevet d'Enseignement Fondamental (B.E.F.) qui prend en compte les résultats acquis durant la 9^{ème} année de scolarité additionnés aux moyennes obtenues à l'examen. A noter que plus de 64% des élèves quitteront l'école fondamentale sans ce diplôme.

Les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental se déroulent dans des écoles primaires, l'enseignement du 3^{ème} cycle est dispensé dans des écoles complémentaires. Chaque enseignant encadre plus de 28 élèves par classe.

- Le cycle de base :

Sont dispensés :

- des cours de langue arabe et d'éducation mathématique.
- des activités d'éducation artistiques (arts plastiques, éducation musicale, éducation sportive)
- des disciplines sociales (éducation islamique – éducation sociale).

- Le cycle d'éveil :

Les enseignements déjà dispensés dans le premier cycle se poursuivent et de nouvelles activités sont introduites :

- découverte du milieu physique, technologique, biologique et sociologique ;
- une langue étrangère (française ou anglaise).

- Le cycle d'observation et d'orientation :

Au cours de ce troisième palier, l'enseignement s'articule autour de :

- L'approfondissement des connaissances acquises ;
- La concrétisation des connaissances acquises à travers des situations pratiques et réelles (stages en entreprises, travail dans les ateliers, les parcs, etc.)
- L'introduction de la deuxième langue étrangère (français ou anglais).

C. L'enseignement secondaire :

L'enseignement secondaire est dispensé dans trois types d'établissements :

- lycées d'enseignement général
- lycées d'enseignement technique
- lycées polyvalents (enseignement général et technologique)

D. L'enseignement supérieur :

Il existe en Algérie différents types d'établissements d'enseignement supérieur:

- Les universités,
- Les centres universitaires,
- Les écoles (écoles normales supérieures, écoles nationales supérieures, écoles préparatoires, écoles préparatoires intégrées).

E. La formation professionnelle:

L'enseignement professionnel a pour finalités de préparer à l'emploi (finalité première) et de permettre l'accès à des formations de niveaux supérieurs dans le prolongement de la filière suivie.

Pour répondre à ces finalités, les élèves de l'enseignement professionnel reçoivent des enseignements technologiques et professionnels qui les préparent à l'exercice d'une activité professionnelle (un métier), des enseignements généraux qui leur donnent une culture générale et des connaissances de base nécessaires à leur formation tout au long de la vie, ainsi que des périodes de formation en milieu professionnel.

1-2. La réforme du 13 mai 2000 (après la réforme d'avril 1976) :

Une réforme globale du système éducatif était entreprise, à travers l'instauration, par le président de la république d'une commission nationale de réforme du système éducatif le 13 mai 2000. La commission était chargée de procéder, sur la base de critères scientifiques et pédagogiques, à une évaluation du système éducatif en place en vue d'établir un diagnostic qualifié, objectif et exhaustif de tous les éléments constitutifs du système d'éducation, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, et d'étudier, en fonction de cette évaluation, une refonte totale et complète du système éducatif.

Cette importante réforme qui a été débuté à la rentrée scolaire 2003/2004. Cette réforme a touché, non seulement les programmes scolaires des trois paliers mais aussi à leur durée, sauf l'enseignement secondaire qui n'a pas changé, il est toujours à 3 ans. Quand à l'enseignement préscolaire il deviendra obligatoire à partir de l'année scolaire 2008/2009.

Dans le cycle primaire, de nouvelles matières sont introduites tels que l'éducation scientifique, et technologique, la musique, etc. Même la langue française est enseignée à partir de 3ème année primaire au lieu de la 4ème année. Et l'anglais est enseigné à partir de la 1ere année au lieu de la 2ème année de cycle moyen. Tous ces changements sont consécutifs aux travaux d'une commission nationale pour la réforme de l'éducation composée d'universitaires, de professeurs des écoles linguistes, de psychologues, d'inspecteurs de l'éducation. Cette mission consiste à améliorer le système éducatif dans tous ses paliers.

L'enseignement préscolaire est destiné aux enfants âgés de 5 à 6 ans, il est assumé dans des classes préparatoires ouvertes dans certaines écoles primaires. Il a pour objet d'aider les enfants à acquérir leur autonomie des attitudes et des compétences qui leur permettront de construire leurs apprentissages fondamentaux, et prépare les enfants l'entrée à l'école de base. Il est obligatoire pour tous les élèves âgés de 6 à 16 ans.

La durée de l'enseignement primaire est de 5ans, l'âge d'admission à l'école primaire est de 6ans, la fin de la scolarité dans l'enseignement est sanctionnée par un examen final ouvrant droit à la délivrance d'une attestation de succès. Qui permettra l'accès à l'enseignement moyen, Son objectif principal sera de développer toutes les capacités de l'élève en lui apportant les éléments et les instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture, mathématiques.

L'enseignement moyen constitue la dernière période de l'enseignement de base et a pour but de garantir pour chaque élève un support de capacités incompressibles d'éducation, de culture et de valeur, lui permettant de continuer des études et des formations ou de s'intégrer dans la vie active. Contrairement à l'enseignement primaire les disciplines sont assurées par des enseignants différents.

L'enseignement moyen se déroule en quatre années et il est sanctionné par le Brevet d'Enseignement Moyen (BEM). Les élèves admis seront orientés vers l'enseignement secondaire. Les élèves non admis ont la possibilité de rejoindre soit la formation continue, soit la formation professionnelle, soit la vie active, s'ils ont atteint l'âge de 16 ans passés.

L'enseignement secondaire se déroule en trois ans, la première année correspond au tronc commun : lettres, sciences et technologie. Son objectif est de poursuivre les objectifs principaux de l'école de base, le renforcement des connaissances acquises, la spécialisation progressive dans les différents domaines en rapport avec les aptitudes des élèves et les besoins de la société. De même qu'il préfère soit l'insertion dans la vie active, soit la poursuite des études en vue d'une formation supérieure. Il se subdivise en :

Enseignement secondaire général et technologique dont la mission principale est de préparer l'élève à continuer ses études dans l'enseignement supérieur. Il est organisé en 9 filières et sanctionné par le baccalauréat.

Ces filières sont :

- Les lettres : Lettres et sciences humaines, Lettres et langues étrangères, Lettres et sciences islamiques.
- Les Sciences : Sciences de la nature et de la vie, Sciences exactes, Gestion et économie.
- Technologie : Génie civil, Génie mécanique, Génie électrique.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire technique, il a pour but la préparation des jeunes à l'occupation d'emplois dans les secteurs de production et à des formations supérieures. En dehors du redoublement, les élèves non admis au Bac ont la possibilité, soit de postuler à la formation continue ou à la formation professionnelle, soit de rejoindre la vie active.

Le passage d'une année à une autre se fera sur la base des résultats obtenus aux épreuves communes au niveau de l'établissement et de l'avis du conseil des enseignants. Si l'élève ne réussit pas à ces épreuves il redoublera afin de rattraper son retard scolaire et consolider ses acquis pour pouvoir continuer sa scolarité au niveau supérieur.

Chapitre 02

Cadre méthodologique

Le statut des écoles privées en Algérie

Introduction

Consistera à présenter le statut des établissements privés en Algérie, les conditions de la création d'une école privée, ainsi que ses fonctions. Nous aborderons une étude dans une ville qui est historique telle que Batna nous incite à une certaine curiosité, et nous pousse à s'interroger d'abord sur la situation linguistique de ses habitants, puis sur les écoles privées qu'elle possède.

1. L'enseignement privé en Algérie

Le secteur privé a commencé à se développer dans le domaine de l'enseignement algérien, depuis les années 1990. En Algérie, à l'instar des autres pays maghrébins voisins le Maroc et la Tunisie, les écoles privées est un phénomène qui prend de plus en plus d'importance.

En effet, le nombre d'écoles privées en Algérie ne cesse d'augmenter, elles sont affiliées au ministère de l'éducation nationale et ont, de ce fait, les mêmes statuts que les écoles étatiques ou la langue française est enseignée comme langue étrangère. Cependant, il est à souligner que plusieurs écoles privées disposaient d'un enseignement en français avant que l'état n'intervienne en interdisant tout enseignement en langue française. En 2006, l'état algérien a procédé à la fermeture de 42 écoles privées à travers le pays car, elles n'enseignent pas la seule langue autorisée qui est l'arabe. Dans ce sens BENBOUZID avait déclaré : « Toute *institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître* »¹. Et ce, après avoir donné un ultimatum de trois mois à ces écoles pour que l'arabe redevienne la seule langue d'enseignement au sein de ces écoles.

¹ Ministère de l'éducation nationale de l'époque.

Les écoles privées actuelles sont dans l'obligation de respecter le programme national établi par le ministère de l'Éducation, conformément au décret ministériel n° 04/90 du 24 mars 2004, fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des écoles privées d'éducation et d'enseignement. Le programme comprend toutes les matières enseignées dans les établissements publics: la langue arabe, la langue française, la langue anglaise, l'éducation islamique, l'éducation civile, l'éducation technologique, l'éducation environnementale, les mathématiques, avec en plus le sport pour le primaire.

La plupart des directeurs des écoles privées ont tendance à affirmer que leurs écoles ont pour objectif de former de bons bilingues (arabo-français) pour qu'ils puissent suivre normalement les études supérieures dont plusieurs filières sont généralement dispensées en langue française. *« Nous nous sommes organisés de telle manière à ce que certaines matières soient enseignées en langue arabe telles que l'histoire et la géographie. La langue arabe est aussi enseignée. Mais les matières scientifiques sont enseignées en langues française »*,

La langue française est enseignée dans tous les degrés de l'enseignement, du primaire au secondaire et même à l'université, elle est enseignée en tant que matière étant donné son statut de langue étrangère. Cependant, il est nécessaire de désigner qu'avec l'émergence des écoles privées en Algérie, le français prends de plus en plus de considération dans le milieu scolaire, de nombreuses écoles privées à travers le territoire algérien disposent d'un enseignement essentiellement en français.

L'école privée garantit, aux yeux des parents, une scolarité de qualité, la possibilité d'une bonne réussite et aussi la tranquillité du moment que le parent confie son enfant à l'école et c'est cette dernière qui s'occupe de tout ; son transport, un demi-pensionnat et les cours de soutien, donc rend un inestimable service aux parents.

2. Conditions de création d'une école privée :

L'ouverture des établissements privés d'éducation et d'enseignement est subordonnée à l'agrément du ministre chargé de l'éducation nationale conformément à la loi et selon un cahier des charges, des procédures et des conditions fixés par voie réglementaire :

- La faculté d'ouvrir un établissement privé d'éducation et d'enseignement est reconnue à toute personne physique ou morale de droit privé répondant aux conditions fixées par la loi.

-Le directeur d'un établissement privé d'éducation et d'enseignement doit obligatoirement posséder la nationalité algérienne.

- L'enseignement est dispensé en langue arabe dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux et dans toutes les disciplines.

- Les établissements privés d'éducation et d'enseignement sont tenus d'appliquer les programmes d'enseignement officiels arrêtés par le ministre chargé de l'éducation nationale.

- Toute autre activité éducative ou pédagogique que les établissements se proposent de dispenser, en sus de celles prévues par les programmes officiels, est soumise à l'autorisation préalable du ministre chargé de l'éducation.

- Le directeur ainsi que les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement doivent répondre, au moins, aux mêmes exigences de recrutement que leurs homologues exerçant dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement.

- Les fondateurs et les directeurs d'établissements privés d'éducation et d'enseignement contrevenants aux dispositions des articles 59, 60 et 61 ci-dessus s'exposent aux sanctions prévues par la loi.

- La scolarité des élèves des établissements privés d'éducation et d'enseignement est sanctionnée par les examens organisés par le secteur public, au même titre et dans les mêmes conditions que celles des élèves scolarisés dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement.

- Des transferts d'élèves peuvent être effectués d'un établissement privé d'éducation et d'enseignement vers un établissement public et d'un établissement public vers un établissement privé d'éducation et d'enseignement, selon des dispositions fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale.

- Le ministre chargé de l'éducation nationale exerce le contrôle pédagogique et administratif sur les établissements privés d'éducation et d'enseignement de la même manière qu'il l'exerce sur les établissements publics.

3. Les fonctions de l'école privée : L'école privée assure les fonctions *d'instruction, de socialisation et de qualification* :

A. En matière d'instruction:

Elle a pour mission de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité favorisant l'épanouissement intégral, harmonieux et équilibré de leur personnalité et leur donnant la possibilité d'acquérir un bon niveau de culture générale et des connaissances théoriques et pratiques suffisantes en vue de s'insérer dans la société du savoir. À ce titre, elle doit notamment :

- Assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active.

- Enrichir la culture générale des élèves en approfondissant les apprentissages à caractère scientifique, littéraire et artistique et en les adaptant de manière permanente aux évolutions sociales, culturelles, technologiques et professionnelles.

- Développer les facultés intellectuelles, psychologiques et physiques des élèves ainsi que leurs capacités de communication et l'usage des différentes formes d'expression : langagière, artistique, symbolique et corporelle.

- Assurer une formation culturelle dans les domaines des arts, des lettres et du patrimoine culturel.

- Doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements ; - Assurer la maîtrise de la langue arabe, en sa qualité de langue nationale et officielle, en tant qu'instrument d'acquisition du savoir à tous les niveaux d'enseignement, moyen de communication sociale, outil de travail et de production intellectuelle.

- Promouvoir la langue tamazight et étendre son enseignement.

- Permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères.

- Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'environnement de l'élève, dans les objectifs et les méthodes d'enseignement et s'assurer de la capacité des élèves à les utiliser efficacement dès leurs premières années de scolarité. - Offrir à tous les élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs, et de participer à la vie scolaire et communautaire.

B. En matière de socialisation

L'école privée a pour mission, d'éduquer les élèves au respect des valeurs spirituelles, morales et civiques de la société algérienne, des valeurs universelles ainsi que des règles de la vie en société. À ce titre, elle doit notamment :

- Développer le sens civique des élèves et les éduquer aux valeurs de la citoyenneté en leur faisant acquérir les principes de justice, d'équité, d'égalité des citoyens en droits et en devoirs, de tolérance, de respect d'autrui et de solidarité entre les citoyens. - Dispenser une éducation en harmonie avec les droits de l'Enfant et les droits de l'Homme et développer une culture démocratique en faisant acquérir aux élèves les principes du débat et du dialogue, de l'acceptation de l'avis de la majorité et en les amenant à rejeter la discrimination et la violence et à privilégier le dialogue.
- Faire prendre conscience aux jeunes générations de l'importance du travail en tant que facteur déterminant pour mener une vie digne et décente et pour accéder à l'autonomie, et surtout en tant que richesse pérenne à même de suppléer à l'épuisement des ressources naturelles et de garantir le développement durable du pays.
- Préparer les élèves à la vie en société en les initiant aux règles du savoir-vivre ensemble et en leur faisant prendre conscience du caractère indissociable de la liberté et de la responsabilité.
- Former des citoyens capables d'initiative, de créativité et d'adaptation et en mesure d'assumer leurs responsabilités dans la conduite de leur vie personnelle, civique et professionnelle.

C. En matière de qualification

L'école privée a pour mission de répondre aux besoins fondamentaux des élèves en leur dispensant les connaissances et les compétences essentielles leur permettant de : - Investir et d'opérationnaliser les savoirs et savoir-faire acquis.

- Accéder à une formation supérieure ou professionnelle ou à un emploi conforme à leurs aptitudes et à leurs aspirations.

- S'adapter de façon permanente à l'évolution des métiers et professions et aux changements économiques, scientifiques et technologiques,

- Innover et de prendre des initiatives

- Reprendre leurs études ou d'entamer de nouvelles formations après leur sortie du système scolaire et de continuer à apprendre tout au long de la vie en toute autonomie.

1. Présentation de la ville de Batna :

La ville de Batna se trouve localisée dans la partie orientale de l'Algérie entre les " 4° et 7° " de longitude Est et " 35° et 36° " de latitude Nord. D'une Superficie de 12.038,76 km², le territoire de la Wilaya de Batna s'inscrit presque entièrement dans l'ensemble physique constitué par la jonction de deux Atlas (Tellien et Saharien) ce qui représente la particularité physique principale de la ville et détermine de ce fait les caractères du climat et les conditions de vie humaine.

1.1. L'histoire :

Suite à l'invasion des hilaliens envoyés par le calife fatimide du Caire, El Mustansir au milieu du XI^{ème} siècle (1051) pour riposter à la décision du Ziride Al-Mu'izz fils de Badis de rompre ses liens de subordination et de déclarer l'autonomie, il y eut un profond bouleversement dans la géographie humaine en Afrique du nord, notamment dans les plateaux et les plaines. Ces nomades qui se répandaient sur le pays en tache d'huile, avaient occupé une grande partie du constantinois, les plateaux, les plaines et le bassin du Hodna, constituant ainsi une sorte de sangle qui se serrait et étranglait le massif aurasien. L'afflux de ces populations et leur infiltration dans les territoires aurasien y avaient un effet notoire sur le paysage linguistique.

Avec la progression diffuse des tribus arabes, l'arabe hilalien gagnait du terrain au dépend des parlers berbères qui soit lui cédaient la place sinon se laissaient marquer par l'arabisation. Ainsi, mis à part les habitants des zones montagneuses, se firent arabiser un grand nombre de Zénètes des plateaux et des plaines de l'ouest. Se produisit alors le phénomène de glottophagie, selon le terme de Calvet (1993).

À une époque ultérieure, soit en 1844, en achevant l'occupation du massif aurasien, les troupes françaises, pour faire construire la ville de Batna, recoururent aux services de tribus d'origine hilalienne, notamment la fraction des Ouled Aâdi qui était concentrée dans les plateaux à l'ouest vers le Hodna, déclenchant un vrai phénomène d'exode vers les villes aurasien.

1.2. La composition ethnique :

Batna est une région ouverte de par son caractère commercial. Se situant à la croisée des grands chemins commerciaux, elle est un point de liaison entre les régions sur les axes Nord Sud et Est-Ouest. Loin d'être homogène, la population de la wilaya de Batna est une mosaïque d'ethnies. En effet, au cours de son histoire, la région a connu un important afflux de populations provenant des quatre coins de l'Algérie, notamment pendant la période coloniale et au lendemain de l'indépendance. Voici quelques groupes et leurs répertoires linguistiques, pour ne citer que les plus importants en nombre, donc les plus représentatifs:

- Chaouis (chaouiphones, arabophones, bilingues)
- Kabyles communément appelés igawawen ou zwawa (kabylophones, arabophones, bilingues)
- Mozabites (bilingues mozabite+arabe)
- Biskri, notamment de la région d'El Kantara (arabophones)
- Miléviens, communément appelés iferjiwen ou fradjwa (arabophones) - Des tribus arabes notamment d'origine hilalienne, venues des plateaux du Hodna :
- Les Ouled Aâdi ; les aâwawta ; les Khoudhranes, les Hachachina, les Souamaâ, les Sehari, les Srahna, les Chorfa, les Hrakta, quasiment berbérisés, les Nwayel.

Les chaouis sont une population berbère de l'Algérie du nord. Géographiquement, ils occupent un territoire plus vaste que celui des kabyles, le groupe berbère, le plus proche, territorialement. Néanmoins la densité au km², en pays kabyle, en raison de l'exiguïté de leur territoire, est plus importante qu'en pays chaoui. Ce qui a, sans doute, amené certains à penser que, démographiquement, les chaouis constituent le second groupe berbère en Algérie, après les kabyles). Mais, en l'absence de statistiques officielles des berbères d'Algérie, on ne peut se fier à ces estimations.

1.3. La composition linguistique :

Il serait ainsi judicieux de signaler que la composante ethnique très hétéroclite formée au fil des années par ces mouvements migratoires de diverses provenances, a contribué pour une grande part à façonner le paysage linguistique, dans la région. En fait, en Algérie, Batna serait la wilaya dont la composition linguistique est des plus diversifiées (on y entend le chaoui, le kabyle, le mozabite et divers parlers arabes). Mais comme tout recensement sur une base linguistique, est proscrit en Algérie, il serait difficile de connaître le taux exact d'arabophones et de berbérophones dans toutes leurs variantes.

La région, cible de ces migrations, devient une sorte de métropole interne. La situation démographique a bien entendu des retombées notoires sur la situation linguistiques, ce qui a engendré « la véhicularisation de l'arabe dialectal ». Cela nous mène à dire que la situation linguistique du massif aurasien illustre un phénomène véhiculaire.

2. Les écoles privées de la ville de Batna :

Malgré la construction et la création de nombreux établissements scolaires de tout type par l'État algérien, nous assistons depuis quelques années à l'ouverture de nombreuses écoles privées et instituts qui assurent un enseignement payant aux élèves de l'école primaire, du moyen et du secondaire, et aussi dispensent la formation de techniciens supérieurs et de cadres gestionnaires.

La ville de Batna compte :

- En enseignement Primaire : 619 établissements, dont 80 établissements privés, totalisant 3 600 Salles de Classe utilisées pour un effectif global de 117324 élèves. - En enseignement moyen : 120 établissements étatiques et 40 établissements privés. L'ensemble de ces établissements totalisent 2 851 classes utilisées, les effectifs scolarisés sont de l'ordre de 109 189 élèves.

- En enseignement secondaire : 45 établissements publique et 15 établissements privés, l'effectif des élèves est de 46 641 et qui totalisent 1256 classes utilisées. - En formation professionnelle : 19 Centres de formation professionnelle avec une capacité de 6 380 places, 01 centre de formation spécialisée et 20 établissements Privés avec une capacité de 1995 places.

- En enseignement supérieure: En matière d'enseignement supérieur, l'université Hadj Lakhdar de Batna totalise un effectif global de 53 677 étudiants.

Le groupe scolaire BOUZIDA, est considéré comme l'établissement privé le plus célèbre dans la région est d'Algérie, il regroupe des écoles dans les trois cycles d'enseignement : l'école Primaire privée IBEN ROCHD, CEM privée Malek BENNABI et Lycée privée IBEN ROCHD.

Ce groupe scolaire est certifié par la ministre de l'éducation nationale algérienne. Il s'agit d'une équipe multidisciplinaire constituée d'un personnel spécialisé dans la gestion et l'encadrement des établissements scolaires et d'un corps enseignant sélectionné pour ses compétences et son expérience. C'est un groupe qui a la conviction que l'enseignement est la base de la réussite individuelle et collective, et qui croit en les enfants de notre pays et qui veut contribuer à leur réussite.

L'établissement compte environ 560 élèves répartis sur les trois cycles d'enseignement. Le rôle pédagogique est assuré par 60 professeurs qualifiés, et le taux de réussite est de 99%. Les frais d'inscription se diffèrent selon la catégorie d'enseignement : *École primaire* : 23,000.00 DA .*CEM* : 29,000.00 DA. *Lycée* : 29,000.00 DA. L'objectif de ce groupe scolaire selon son fondateur M : BOUZIDA

« *Nous œuvrons pour que l'enfant Algérien ait la meilleure éducation possible pour le préparer aux défis qui l'attendent et qui attendent son pays. Nous mettons à la disposition de nos élèves les outils nécessaires pour la maîtrise de la connaissance* »¹

Cadre méthodologique de la recherche

Après avoir mis l'accent sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche, et le statut d'enseignement dans la ville de Batna, nous allons maintenant nous consacrer au cadre méthodologique de la recherche.

Dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur l'outil d'investigation : le questionnaire, que nous avons choisi pour notre enquête, les différents types des questions d'un questionnaire, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

2.1. Le choix du questionnaire :

« *Le questionnaire est un outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales* »², et comme il l'a bien signalé Henri BOYER « les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de représentations sociales/collectives »³.

Le questionnaire est une technique qui permet de se renseigner sur de nombreux aspects de la vie d'une large population. Nous avons opté pour cette technique de collecte de donnée puisque « *le questionnaire constitue une technique de collecte de données fondamentale ; il est utilisé dans les recherches quantitatives menées auprès de grands échantillons et doit*

¹ <http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/>

² BONARDI C. & ROUSSIAU N. P.35

³ BOYER H., 2001, *Introduction à la linguistique*, Donud, Paris. P.41

*permettre la mise en évidence de relations statistiques entre variables*¹». Cela va nous permettre de faire un prélèvement quantitatif et des comparaisons chiffrées.

2.2. Présentation du questionnaire :

Notre questionnaire comporte douze questions (voir annexe), questions fermées, semi fermées et ouvertes. Nous pouvons regrouper ces questions en trois grandes parties que nous allons exposer dans le tableau qui va suivre. Nous avons introduit notre questionnaire par ce qui suit « ce questionnaire sera utilisé dans le cadre d'un travail de recherche merci de répondre aux questions suivantes », nous avons seulement mentionné qu'il s'agit d'un travail de recherche sans pour autant donner beaucoup de détails, afin de ne pas influencer sur les réponses des parents, puisqu'il s'agit dans notre travail d'une comparaison entre les représentations.

En dernier lieu, nous avons tenu à remercier tous ceux qui ont accepté de répondre aux questions de notre questionnaire par la formule de politesse suivante « merci de votre collaboration ».

¹ AISSANI Y. P. 149.

2.3. Visées et objectifs des questions :

Le tableau qui suit montre de façon détaillée les visées et les objectifs des questions de notre questionnaire.

<i>Partie</i>	<i>Visée des questions</i>	<i>Objectifs des questions</i>
1- De la première question jusqu'à la cinquième	Identification sociale	Ces cinq questions sont conçues autour des variables sociales : âge, sexe, niveau d'étude, le lieu de résidence, et enfin les langues acquises des enquêtés. Nous avons à travers ces questions de cerner l'origine ethnique des enquêtés.
2-Sixième, septième et huitième question	Les langues en usage	Nous allons à travers ces deux questions, d'atteindre la fréquence d'usage des langues, tout en ayant un intérêt particulier à celle de la langue française.
3-Les cinq dernières questions	Les représentations sociolinguistiques	Ces questions portent directement sur les représentations que se font les parents des langues enseignées dans les écoles privées.

2.4. Déroulement de l'enquête :

L'enquête a été réalisée vers la fin du mois d'avril de l'année en cours. Elle a ciblé les parents dont leurs enfants sont inscrits dans ces écoles privées :

- Groupe scolaire BOUZIDA qui regroupe : une école Primaire privée IBN ROCHD, un CEM privée Malek BENNABI et un lycée privée IBN ROCHD
- École primaire Roua.
- École Nibras
- École Saba
- Lycée Adjial El Mostakbal : Les générations d'avenir
- Lycée El Assil « science et technologie ».

2.5. Dépouillement du questionnaire :

Le dépouillement des questionnaires s'est fait manuellement, l'analyse des résultats s'est focalisée sur le contenu. Nous avons combiné deux méthodes d'analyses : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. Dans l'analyse quantitative, nous avons tenté de mettre en évidence les différents rapports entre les résultats obtenues et les différentes variables possibles, afin de dégager certains éléments clés. Dans l'analyse qualitative, nous avons étudié quelques énoncés produits par apprenants comme réponses aux questions ouvertes et semi fermées.

2.6. Difficultés rencontrées :

Parmi les difficultés rencontrées lors de notre enquête, il y a le refus de certains parents à participer à notre enquête pour des raisons qu'on ignore, et la non disponibilité pour certains d'autres, mais un nombre assez important des enquêtés ont accepté, volontairement de répondre au questionnaire.

Chapitre 03

Cadre pratique

Analyse et interprétation des résultats

Introduction

Après avoir tenté de donner un aperçu théorique de notre thème, puis de présenter les objectifs des questions posées. Nous allons exploiter dans la présente partie intitulée “ analyse et interprétation des données” les résultats des questions portant sur les représentations des parents vis-à-vis à la langue d’enseignement dans les écoles privées. Dans la présente analyse, nous essayons de mettre en évidence les facteurs qui alimentent et influencent les représentations et l’intérêt à la langue d’enseignement.

1. Présentation du public d’enquête

Comme nous l’avons déjà signalé, le public de la présente enquête est constitué des parents d’élèves. L’échantillon sur lequel nous avons mené l’enquête est de 80 parents. Les enquêtés sont tous de la ville de Batna. L’âge de ces parents est selon des catégories : 20 à 29, et 30 à 39 et 40 et plus. Dans notre échantillon, nous comptons 53 femmes et 27 hommes. Pour notre analyse, nous avons pris en considération les variables qui nous semblent pertinentes : la variable âge et la variable sexe.

1.1. La variable âge

La variable âge joue un rôle essentiel dans la différenciation sociolinguistique. Assurément, appartenir à une certaine génération d’usagers de la langue est un facteur important dans la différenciation des pratiques linguistiques.

En ce sens P. THIBAUT définit la variable âge comme : « la différenciation sociolinguistique selon l’âge des locuteurs est l’une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques ¹».

2.2 La variable sexe :

Une différence entre les pratiques langagières des hommes et celles des femmes a été démontré par plusieurs travaux qui ont été faits à ce propos ; les hommes utilisent des formes linguistiques dévalorisées, ils peuvent passer d’un registre à un autre sans que cela leur pose

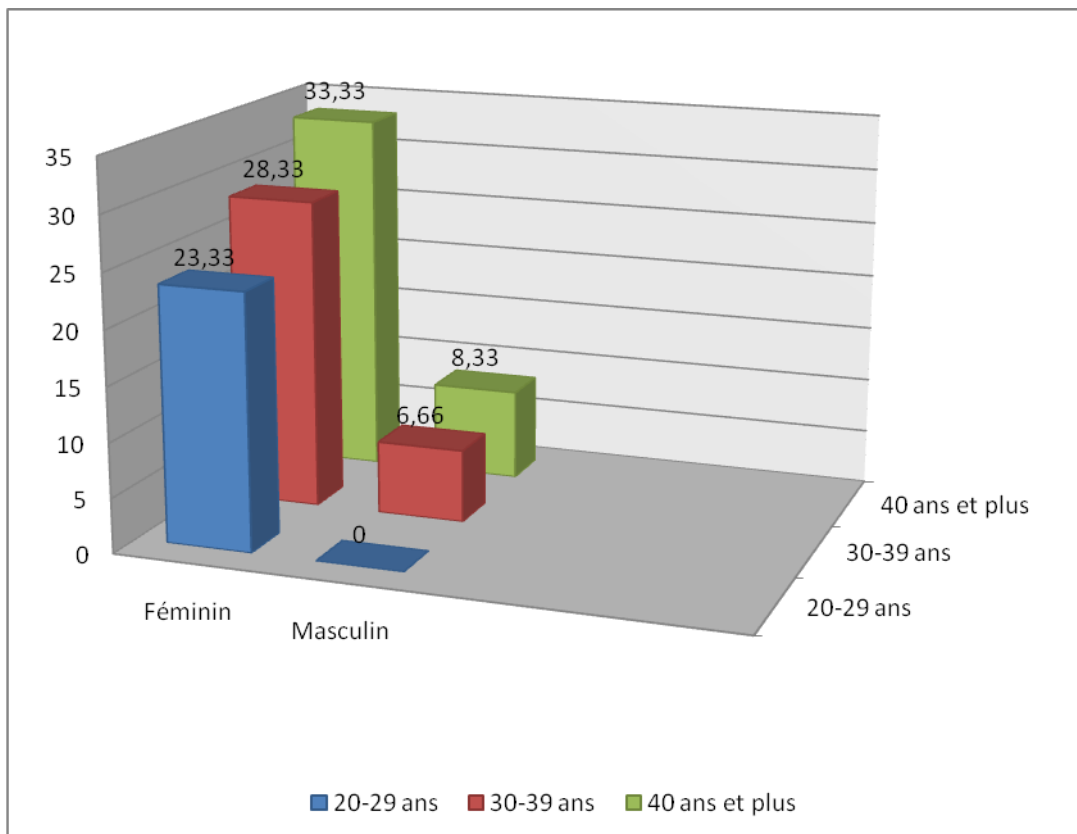
¹ THIBAUT.P. *Sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, P.20

de problème, tandis que les femmes préfèrent utiliser des pratiques linguistiques plus nommées.

Plus sensible que les hommes aux modèles de prestige, les femmes utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives. Elles choisissent des pratiques linguistiques qui leur permettent de se mettre en évidence et de s'affirmer en tant qu'individu à part entière dans la société. Cette attitude est due à un sentiment d'infériorité par rapport à l'homme.

2. Présentation des variables sociales

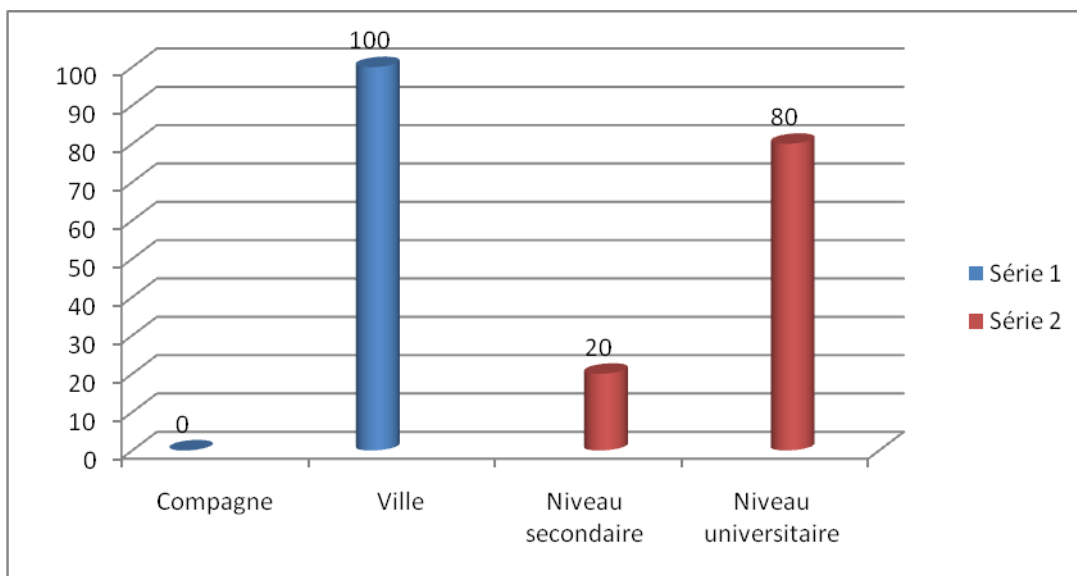
2.1. Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe



Comme nous pouvons le lire dans la représentation graphique ci-dessus, notre échantillon se compose des parents appartenant aux deux sexes, et de tranches d'âge différentes allant de 20 à 29ans, 30 à 39ans et enfin 40ans et plus, dont on remarque que les enquêtés femmes âgés de 40ans et plus sont supérieures, soit 33.33% à seulement 8.33% des enquêtés hommes âgés de 40 ans et plus. Et vient en deuxième position les parents femmes âgés de 30 à 39ans

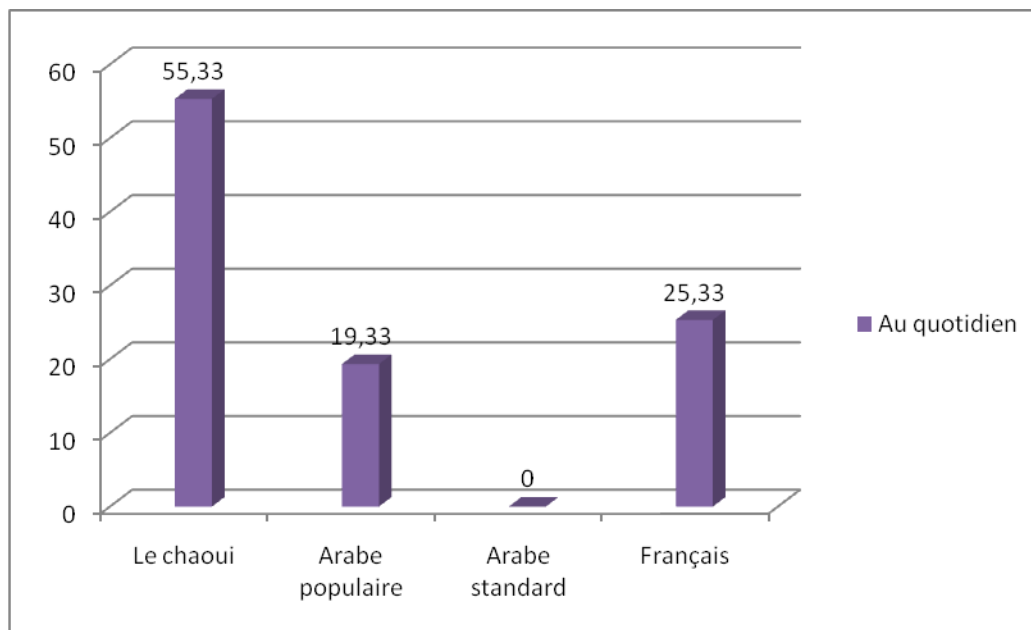
soit 28.33%, à 6.66% des hommes, Et enfin, la tranche d'âge 20 à 29ans avec un pourcentage de 23.33%, à 0% pour les hommes. Le total de nombre de femmes est de 51 par rapport à 9. Soit 84.99% enquêtés femmes par rapport aux hommes avec un total pourcentage de 14.99%.

2.2 Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et le niveau d'étude :



À travers les constatations faites du graphe ci-dessus, nous pouvons dire que la totalité des enquêtés sont de la ville de Batna, et cela, parce que notre enquête s'est déroulée en ville, pas en campagne. Et nous remarquons que 20% des enquêtés ont un niveau secondaire, quant au reste de la population enquêtés a un niveau d'étude universitaire soit 80%.

2.3. Les langues en usage quotidien :



Comme cette représentation graphique le montre, les langues chaoui et français sont les plus parlées au quotidien, et ce, avec un pourcentage totale de 80,33%.

Cela s'explique par le fait que le chaoui est la langue maternelle des enquêtés, alors que le français facilite l'accès à un poste de travail dans l'avenir.

Cependant, nous notons qu'aucun enquêté n'a déclaré l'arabe standard comme langue parlée, d'après G GRAND GUILLAUME, l'arabe classique « *langue écrite et généralement standardisée n'est jamais langue maternelle, ni langue de l'usage quotidien* »¹ Dans cette optique, A.AREZKI précise que : « *la langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré* »².

Le français et comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, la langue française malgré la politique d'arabisation reste la langue la plus utilisée dans les administrations algériennes, donc, elle offre plus de possibilités de travail.

Les parents qui ont un niveau d'instruction assez élevé préfèrent apprendre à leurs enfants la langue française dès leur jeunes âges, afin qu'ils puissent réussir dans leur avenir. Et le fait,

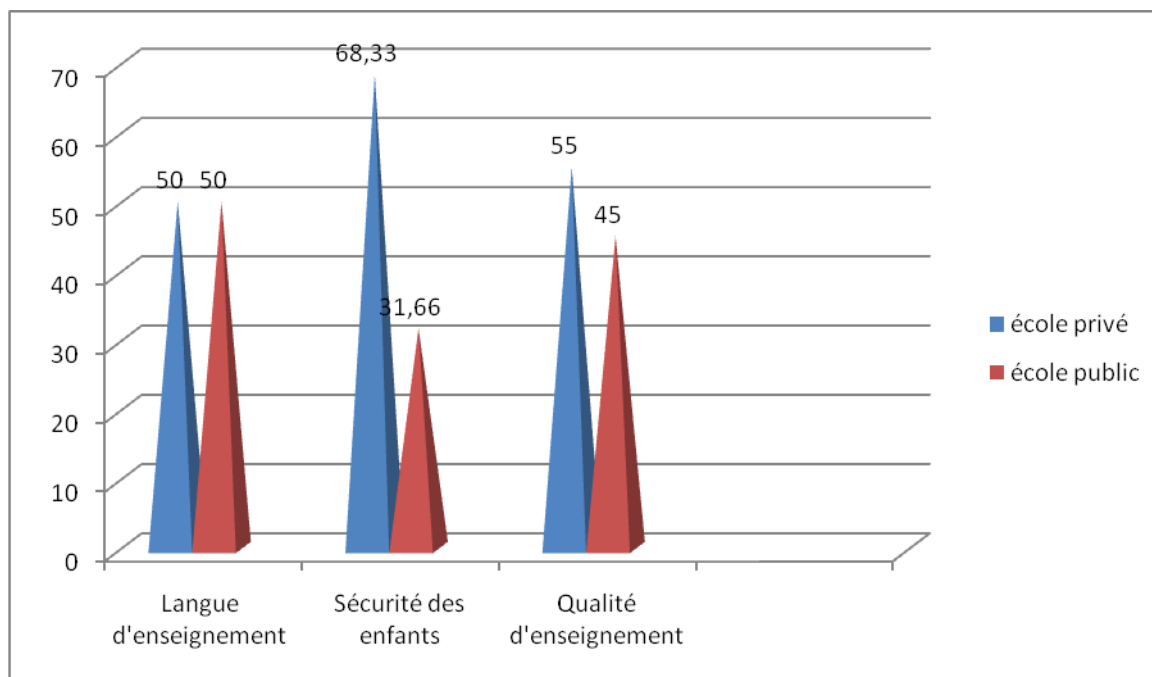
¹ GRANDGUILLAUME G., 1997, « L'oralité comme dévalorisation linguistique » .P.9.

² AREZKI A. « Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien ».P.23.

d'apprendre à leurs enfants plusieurs langues cela signifie, qu'ils veulent former des bilingues.

3. Analyse des différentes variables :

3.1. La différence entre l'école privée et l'école publique :



Comme nous pouvons le constater à travers cette représentation graphique, les parents d'élèves choisissent l'école privée pour leurs enfants pour les langues enseignées, la sécurité des enfants et la qualité d'enseignement.

A- Les langues d'enseignement:

Le secteur privé a commencé à se développer dans le domaine de l'enseignement algérien depuis les années 1990. En Algérie, l'école privée est un phénomène qui prend de plus en plus d'importance. En effet, le nombre d'écoles privées en Algérie ne cesse d'augmenter à l'instar des autres pays maghrébins voisins le Maroc et la Tunisie,

Les écoles privées sont affiliées au ministère de l'éducation nationale et ont, de ce fait, les mêmes statuts que les écoles étatiques où la langue française est enseignée comme langue étrangère. Cependant, il est à souligner que plusieurs écoles privées disposaient d'un enseignement en français avant que l'état n'intervienne en interdisant tout enseignement en

langue française. En 2006, l'état algérien a procédé à la fermeture de 42 écoles privées à travers le pays, car elles n'enseignent pas la seule langue autorisée qui est l'arabe. Dans ce sens, BENBOUZID, ministre de l'éducation nationale avait déclaré : « *Toute institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître* ». Et ce, après avoir donné un ultimatum de trois mois à ces écoles pour que l'arabe redevienne la seule langue d'enseignement au sein de ces écoles.

Les écoles privées actuelles sont dans l'obligation de respecter le programme national établi par le ministère de l'Éducation, conformément au décret ministériel n° 04/90 du 24 mars 2004, fixant les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des écoles privées d'éducation et d'enseignement. Le programme comprend toutes les matières enseignées dans les établissements publics: la langue arabe, la langue française, la langue anglaise, l'éducation islamique, l'éducation civile, l'éducation technologique, l'éducation environnementale, les mathématiques, avec en plus le sport pour le primaire.

La plupart des directeurs des écoles privées ont tendance à affirmer que leurs écoles ont pour objectif de former de bons bilingues (arabe-français) pour qu'ils puissent suivre normalement les études supérieures dont plusieurs filières sont généralement dispensées en langue française. « *Nous nous sommes organisés de telle manière à ce que certaines matières soient enseignées en langue arabe telles que l'histoire et la géographie. La langue arabe est aussi enseignée. Mais les matières scientifiques sont enseignées en langues française* »¹.

Le choix de la (les) langue(s) d'enseignement reste une question centrale pour ceux qui ont décidé et décident du devenir du pays mais aussi pour les différents acteurs sociaux concernés- les élites, les familles (parents et enfants), les médias -, et suscite toujours un débat vif et passionné dans la société.

L'inquiétude est réellement exprimée par de nombreux parents d'élèves rencontrés. « Nous avons fait le choix d'inscrire nos enfants dans ces écoles et nous ne regrettons rien. Nous ne sommes pas contre l'introduction des matières du programme algérien en langue arabe, mais les matières scientifiques doivent être enseignées en langue française. D'ailleurs ils (les élèves) n'ont pas le choix, une fois qu'ils sont à l'université cela leur servira beaucoup surtout dans les filières technologiques et scientifiques. Nous voulons que nos enfants puissent continuer leur scolarité dans ces établissements », relève une parente d'élève.

¹ <http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/mot-fondateur/>

L'enseignement de l'anglais dans les écoles publiques commençait obligatoirement dès la huitième année du fondamental. Pendant une courte période qui a commencé en 1993, les apprenants pouvaient choisir en quatrième année d'étudier l'anglais au lieu du français comme première langue étrangère. Dans le cadre de la réforme de 2003, il est désormais appris en première année du moyen. Dans les écoles privées, l'enseignement de l'anglais commençait dès la deuxième année primaire.

Cet enseignement précoce de langue de la technologie et des sciences high-tech vise à relancer son apprentissage pour objectif de mettre l'anglais en première position après l'arabe.

Et pour cause, la majorité des multinationales exerçant en Algérie, que ce soit dans le secteur pétrolier ou autres, exigent la maîtrise de la langue anglaise, même les Chinois présents en Algérie dans le secteur du bâtiment parlent l'anglais pour se faire comprendre, car ils ne parlent ni arabe, ni le français.

Karima, infirmière, confirme que « l'apprentissage de l'anglais peut vraiment les ouvrir de nouvelles portes. Il peut assurément élargir leur horizon professionnel et les aider à déployer leurs talents à l'échelle planétaire ».

Samir, cadre administratif, « Son apprentissage de l'anglais sera son passeport pour découvrir le monde. Après la langue principale d'un pays, l'anglais est fréquemment la seconde langue pratiquée dans un cadre officiel. » .

B -La sécurité des enfants :

La graphique montre un résultat remarquable de 68.33% qui ont choisi l'école privée par rapport à la sécurité de leurs enfants car ces derniers ne quittent pas l'établissement jusqu'à la présence de leurs parents.

L'institution scolaire privée assume la responsabilité des élèves qui lui sont confiés. Elle veille à ce que les élèves ne soient pas exposés à subir des dommages et n'en causent pas à autrui. C'est l'unique issue qui permet aux parents de travailler tranquillement pendant que leurs enfants étudient en toute sécurité.

Voici quelques dispositions concernant la sécurité et la surveillance des élèves dans les écoles privées :

- L'obligation de surveillance doit être exercée de manière effective et vigilante pendant la totalité du temps scolaire, c'est-à-dire pendant toute la durée au cours de laquelle l'élève est confié à l'institution scolaire.
- Leur sécurité est constamment assurée soit par les enseignants, soit par des intervenants extérieurs.

Nous confirmons ces résultats par les déclarations de :

- M. BOUZIDA, directeur du groupe scolaire privé BOUZIDA : « Nous inculquons à nos élèves les valeurs humaines et nous leur offrons un milieu sain et sécurisé. »¹
- Mme Sanaa, parente d'une élève: « Mon mari et moi avons un emploi du temps un peu compliqué, nous sommes cadres à la santé militaire. Pour cela, nous avons opté pour une école privée pour notre fille aînée»
- M. Omar, entrepreneur : « Cette école s'occupe de son transport et de sa restauration à midi et peut prendre en charge tout imprévu en attendant notre venue »
- Mme Khadîdja, qui a deux enfants dans une école privée, un au primaire et l'autre au collège : « C'est vrai que financièrement, ce n'est pas donné, mais c'est le prix de notre tranquillité».

C- La qualité d'enseignement :

Pour la qualité de l'enseignement, les parents des élèves choisissent l'école privée parce qu'elle offre un encadrement pédagogique et administratif de qualité. M/ BOUZIDA, directeur du groupe scolaire privé BOUZIDA a déclaré que « C'est une équipe multidisciplinaire constituée d'un personnel spécialisé dans la gestion et l'encadrement des établissements scolaires et d'un corps enseignant sélectionné pour ses compétences et son expérience. L'objectif de nos écoles est d'accompagner l'élève depuis sa tendre enfance jusqu'à l'âge pré-adulte en lui donnant à chaque cycle les connaissances qui lui permettront d'évoluer et de suivre les programmes des cycles ultérieurs jusqu'au cycle terminal. Nous œuvrons pour qu'à ce cycle, l'élève aurait acquis une maîtrise des connaissances scientifiques

¹ <http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/mot-fondateur/>

enseignées et un savoir qui leur permettront d'accéder au cycle universitaire dans une grande aisance ».

Certains parents avancent qu' « il y a des problèmes dans le système éducatif » ; par contre, dans les établissements privés, les responsables prennent à cœur la recherche des solutions: rencontres fréquentes avec les familles, conseils de discipline sévères, exclusions des élèves perturbateurs, recherche d'apaisement.

Monsieur BOUZIDA ; fondateur du groupe scolaire privée BOUZIDA qui regroupe des écoles dans les trois cycles d'enseignement : L'école Primaire privée Ibn ROCHD, CEM privé Malek BENNABI et Lycée privée Ibn ROCHD, déclare que:

« C'est une équipe multidisciplinaire constituée d'un personnel spécialisé dans la gestion et l'encadrement des établissements scolaires et d'un corps enseignant sélectionné pour ses compétences et son expérience. C'est un groupe qui a la conviction que l'enseignement est la base de la réussite individuelle et collective, et qui croit en les enfants de notre pays et qui veut contribuer à leur réussite. Nous œuvrons pour que l'enfant Algérien ait la meilleure éducation possible pour le préparer aux défis qui l'attendent et qui attendent son pays. Nous mettons à la disposition de nos élèves les outils nécessaires pour la maîtrise de la connaissance. Nous œuvrons pour que nos élèves puissent développer leurs potentiels et acquérir l'esprit créatif. »¹

PISA (Programme for International Student Assessment) dans son numéro *PISA à la loupe* publié en 2011: « Dans 16 pays de l'OCDE et 10 pays et économies partenaires, l'élève type scolarisé dans l'enseignement privé est plus performant que son homologue dans l'enseignement public. Cet « avantage » de la scolarisation dans l'enseignement privé s'illustre dans les résultats des évaluations PISA de compréhension de l'écrit : dans les pays de l'OCDE, les élèves scolarisés dans le privé obtiennent un score supérieur de 30 points (soit l'équivalent de trois-quarts d'une année d'études) à celui des élèves scolarisés dans le public. ² ».

Caroline SALIOU, présidente de l'Association des Parents de l'Enseignement Libre ([APEL](#)) annonce à son tour que « Les familles sont attirées par le fait que l'enseignement

¹ <http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/mot-fondateur/>

² <https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/48572011.pdf>

privé s'efforce de construire un parcours scolaire individualisé pour chaque élève. On ne se contente pas de lui transmettre un savoir académique, mais aussi un savoir être. Et les parents s'informent de plus en plus sur le projet éducatif des établissements ¹».

Nous pouvons également citer quelques avis des parents des élèves :

-M : Mohamed, entrepreneur, estime que dans une école privée, l'élève est bien suivi et bien éduqué : «J'ai préféré introduire ma fille dans l'enseignement privé pour qu'elle ait un bel avenir. En outre, je sais qu'elle ne va pas apprendre les mauvaises manières».

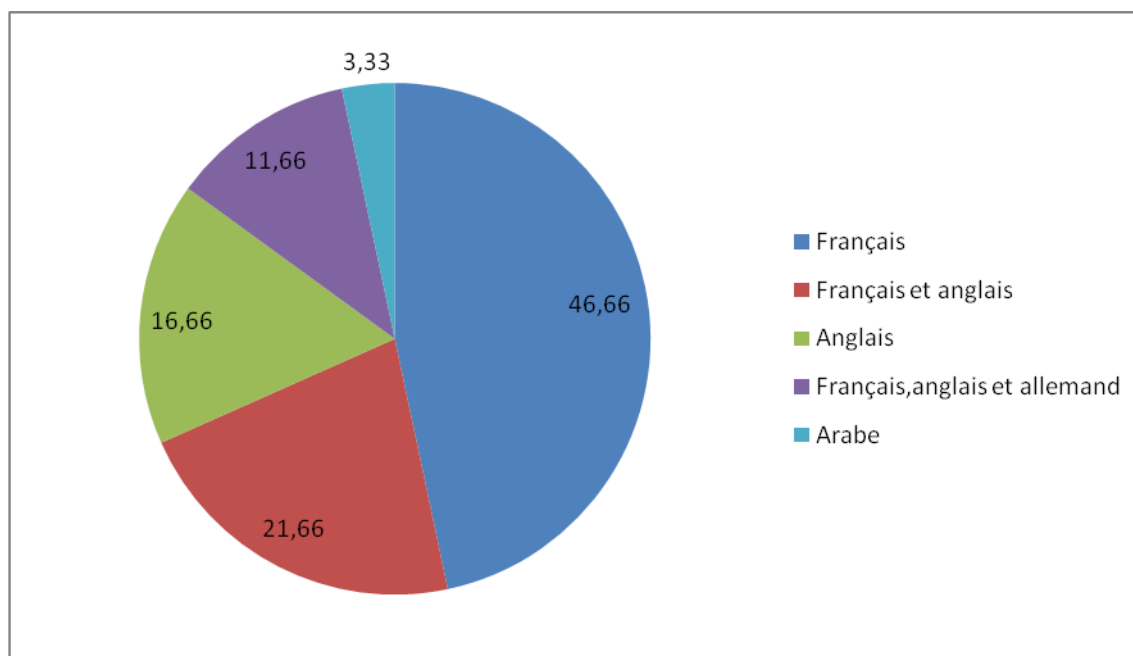
-M : Ali, architecte, «Il ne s'agit pas de choisir n'importe quelle école privée. Mais, il faut que les parents soient au courant de tout : le programme, l'entourage, le niveau des enseignants...C'est ce que j'ai fait avant que je confie mon fils à cette école privée dès l'âge de trois ans»,

-M : Moussa, médecin : « je pense qu'ils choisissent le privé pour le sérieux du suivi et parce que les enseignants sont toujours présents (pas de participation aux grèves,...)».

¹<https://www.20minutes.fr/societe/2007395-20170202-7-raisons-expliquent-afflux-eleves-enseignement-prive>

3.2. La langue des études supérieures :

Par rapport à la question « quelle langue préférez-vous qu'elle soit langue d'enseignement pour vos enfants à l'université ? », nous avons obtenu les résultats suivants :



D'après les résultats ci-dessus, nous pouvons que les parents ont choisi le français comme étant la langue de l'enseignement à l'université avec un pourcentage de 46,66%, contre 3,66% pour l'arabe, pour expliquer ce penchant vers la langue française, G, GUILLAUME déclare : « les berbères sont dès l'indépendance opposés à l'arabisation au nom de la défense de leur langue et de leur culture, ce qui les a amenés à marquer une préférence pour le maintien du français puis à revendiquer l'utilisation officielle de leur langue ¹», dans ce contexte la langue française occupe les premiers rangs. Les parents lui attribuent une place prestigieuse et la préfèrent de toute autre langue. La valorisation actuelle du français provient de la demande d'une société berbérophone désirent être à jour.

La langue arabe est perçue, chez les parents de la ville de Batna, comme l'une des langues n'ayant pas accès aux domaines concernant la modernité avec un pourcentage de 3,66% pour cette langue, ainsi qu'aux progrès scientifiques et techniques tandis qu'ils estiment que seule la langue française est essentielle dans leurs études supérieures. En outre,

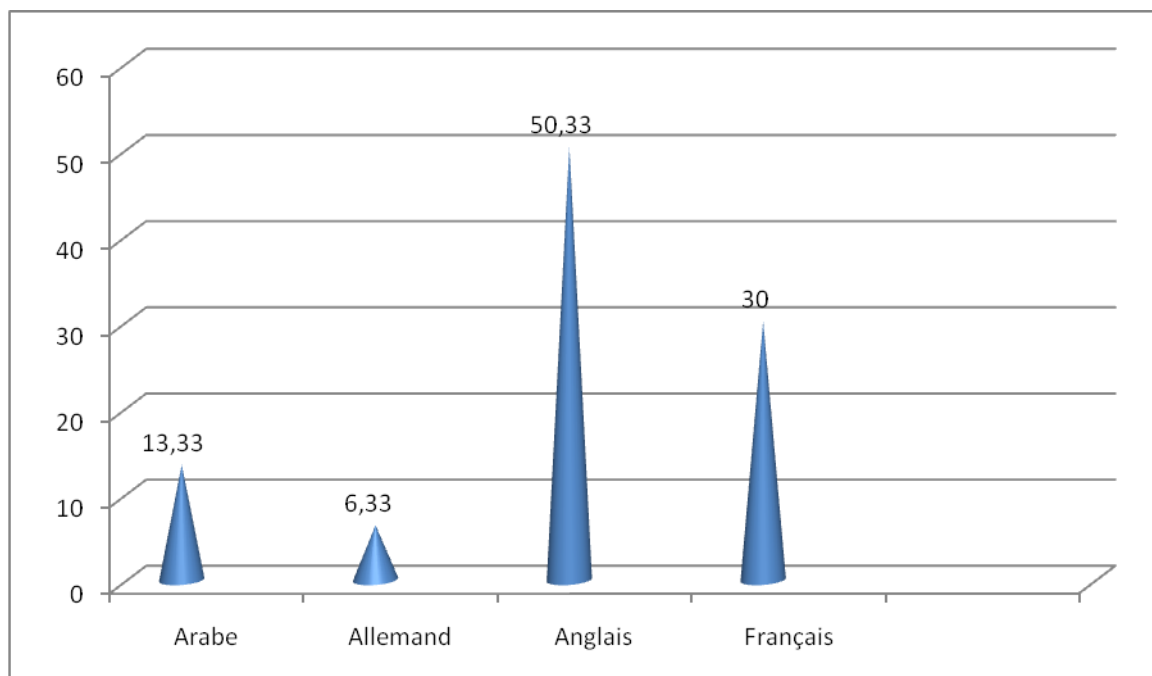
¹ GRANDGUILLAUME G.1983, « Arabisation et politique de Maghreb », Paris, Maisonneuve & Larousse, P.12

ils pensent qu'elle est une langue de communication et d'ouverture sur le monde. Elle est donc, aussi utile à l'étranger.

16.66% ont opté pour la langue anglaise, parce que l'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation.

3.3. La langue du futur :

Pour la question : quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ?, nous avons obtenu les résultats suivants :



La lecture du graphe ci-dessus nous montre que la langue anglaise et la langue française sont les mieux indiquées pour une réussite sociale, cependant, le pourcentage total enregistré est de 80.33%. De ce fait, nous pouvons dire que les enquêtés sont convaincus que l'anglais et le français peuvent garantir pour leurs enfants une réussite sociale dans l'avenir, cela va sans doute engendrer des représentations qui valorisent la langue anglaise et la langue française.

Une des premières raisons de la valorisation d'une langue est l'accès qu'elles offrent ou non au monde de travail. Les parents justifient ces résultats en disant que ces deux langues

sont des langues internationales, les plus reconnues dans le monde, et avec ces deux langues leurs enfants peuvent communiquer à l'étranger.

Le français est indispensable et doit être compté parmi les langues maternelles, Avoir une bonne connaissance en anglais permet de s'ouvrir vers le monde avec plus d'échanges et de communication, L'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation.

Le tamazight est vu comme une langue qui ne garantit aucun avenir professionnel avec des pourcentages assez frappants de 0% chez les parents. Surtout lorsque nous savons que les batniens sont majoritairement d'origine berbérophones.

Le pourcentage des non réponses concernant la deuxième partie de cette question « Pourquoi » est 15%. Pour expliquer ce phénomène MUCHIELLI invoque trois raisons : « ne pas vouloir, ne pas savoir, ne pas pouvoir¹ ».

D'après l'analyse du questionnaire que nous avons recueilli, il ressort que le français est une langue aimée et jugée utile dans le quotidien des algériens en générale. Elle est nécessaire et doit être apprise puisque elle représente la langue du savoir et de la communication.

C'est une langue qui a un haut statut symbolique en Algérie. Elle représente la réussite sociale vu qu'elle est la langue de l'instruction, des études supérieures, et aussi la langue de la culture et de la connaissance, pour la simple raison qu'on l'utilise dans des ouvrages scientifiques, les journaux et dans d'autres medias. D'après les enquêtés, elle est aussi une langue prestigieuse, puisque beaucoup d'algériens l'utilisent et la comprennent.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que les enfants des enquêtés à travers les domaines de références comme le travail, la culture, la modernité, la science, etc., auxquels ils ont associé la langue française, ont des représentations valorisantes à l'égard de cette langue. de ce fait, nous pouvons affirmer une réalité selon laquelle la nouvelle génération, autrement dit, celle qui n'a pas connu de près de l'époque coloniale, n'a aucune rancune vis-à-vis le français.

¹ MUCHIELLI R. 1985, « Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale ».Paris, P. 54.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre présente investigation a porté sur l'enseignement des langues dans les écoles privées de la ville de Batna. Nous avons divisé notre travail en trois chapitres: les deux premiers ont été consacrés à l'approche théorique de ce mémoire, tandis que le troisième et dernier chapitre a été consacré au côté pratique et à l'analyse et l'interprétation des données.

De ce fait, dans le premier chapitre, nous avons d'abord présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie où nous avons pu voir la place que le français occupe au sein des locuteurs algériens, une place privilégiée, eu égard non seulement au statut de cette langue dans le monde mais aussi à son utilité, son utilisation et sa prépondérance dans des domaines sensibles, à l'instar de secteur économique et de l'enseignement supérieur.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté le système éducatif en Algérie et les réformes qu'il a subit. Il a traité aussi la présentation du statut des écoles en Algérie et dans la ville de Batna où s'était réalisée notre enquête.

Nous nous sommes focalisée sur les définitions de quelques concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche dans le premier chapitre de notre partie pratique intitulé "cadre théorique de la recherche", et ce, afin de cerner au mieux notre sujet d'investigation.

Dans le second chapitre intitulé "cadre méthodologique", qui est en rapport avec notre enquête, nous avons présenté la technique de collecte des données à lesquelles nous avons recouru le questionnaire. Nous avons ensuite présenté quelques avantages de cette technique, les visées et les objectifs des questions, ainsi que les caractéristiques du public d'enquête, le lieu dans lequel s'est déroulée cette dernière, l'échantillon de notre enquête, son déroulement et certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

Au terme de ce modeste travail, après l'analyse de notre corpus, les résultats obtenus ont démontré que les parents d'élèves valorisent la langue française. Ces résultats auxquels nous avons abouti nous permettent par la même occasion que la politique de l'arabisation a suscité, au terme des deux décennies, une dévalorisation de l'arabe, notamment, en milieu des jeunes et des universitaires et une valorisation des langues étrangères et particulièrement le français. Car l'alphabétisation en arabe moderne était beaucoup plus portée par une idéologie culturelle et identitaire que par une logique de formation, liée à un projet de développement social et économique. Un rôle que, seules les langues étrangères (le français et un peu moins l'anglais), semblent assurer. Lesquelles langues sont perçues, par la masse populaire, comme langues de la promotion sociale, de la technologie et de l'ouverture sur d'autres cultures et d'autres civilisations.

Bibliographie

Ouvrages :

- AREZKI A. Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien. P.23.
- AISSANI Y. « La psychologie sociale », Armand colin,2003 . Paris, P. 149.
- AKTOUF.O. « Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations ». Une introduction à la démarche classique et une critique, les presses de l'université du Québec.1987. P. 93.
- ANGERS Maurice. « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines » 1997, édition Casbah, Alger. P.146.
- BENNACER M. « Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français, mémoire de magistère, université de Bejaia ». P.27
- BONARDI C. & ROUSSIAU N., op.cit. P.35..
- CALVET L-J. « Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie, bibliothèque scientifique ».1998.Payot. P. 60.
- CALVET L-J. « Sociolinguistique que sais-je ? » PUF, 1996.
- CALVET L-J., op. cit. P.79.
- CHAKER S. « Manuel de linguistique berbère ».1991, éd. Bouchène, Alger, P.08.
- BOYER Henri. « Introduction à la sociolinguistique ». Dunot. Paris. P.41
- CHRISTIAN A. « Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en
- DUBOIS J. GIACOMO L.MARCELLESI C.MEVEL J-P. « Grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages »Edition Larousse. Paris. P.435.
- GRAND GUILLAUME Gilbert. « Arabisation et politique du Maghreb ». Maisonneuve et Larose. Paris. P.25
- GRANDGUILLAUME G.1983, « Arabisation et politique de Maghreb », Paris, Maisonneuve & Larousse, P.12
- MILOUDI I. « L'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens, cas de l'émission télévisée saraha raha ».2009.Mémoire de magistère. Université de Msila, p22.
- MUCHIELLI R. « Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale .Paris. P. 54.
- TALEB IBRAHIMI .K. « les algériens et leur(s) langue(s) »P.28.
- THIBAUT.P. « Sociolinguistique concepts de base ».1997. Liège. Mardaga. P.20.

-ZABOOT.T. « Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat, université de la Sorbonne 50.

Articles :

- AIT DAHMANE. k. « Enseignement/apprentissage en Algérie entre représentation identitaire et enjeux de la mondialisation ». 2007.P177.
- BOUDJEDRRA.R. « Le fils de la haine » . 1992 /1994.Paris, édition Denoël. P.28.29.
- CHAKER S. « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement » , in enseignement des langues d'origine et immigration nord- africaine en Europe : langue maternelle ou d' État ?, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB. 1997. P.15-30.
- Ministère de l'éducation nationale de l'époque
- CHERIGUEN.F. « Politique linguistique en Algérie »P. 66.
- CHERIGUEN.F. « Politique linguistique en Algérie», in mots, volume 52, n°01. 1997. P. 62-67
- GRANDGUILLAUME G. « L'oralité comme dévalorisation linguistique », in peuples méditerranéens, langue et stigmatisation sociale, N°79.P.9.

Sitographie :

- SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.
- AREZKI A. Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien,
-<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>
- Le groupe scolaire BOUZIDA Batna, [http //groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/](http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/)
- Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l'organisation et l'éducation et de la formation.
- SEBAA R. « Culture et plurilinguisme en Algérie » in session 6, cultures et langues, la place des minorités, in http://www.initiatives.refer.org/initiative-2001/_notes/sess610.html.
- <http://groupe-scolaire-bouzida-batna.com/wp/mot-fondateur/>
- <https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/48572011.pdf>
- <https://www.20minutes.fr/societe/2007395-20170202-7-raisons-expliquent-afflux-eleves-enseignement-prive>

Annexes

Annexe 01 : Le questionnaire

Ce questionnaire sera utilisé dans le cadre d'un travail de recherche. Merci de répondre aux questions suivantes :

1- Votre âge:

20 à 29

30 à 39

40 et plus

2- Votre sexe :

Féminin

Masculin

3-Votre niveau d'étude :

Primaire :

Moyen :

Secondaire :

Universitaire :

4- Votre lieu de résidence:

Ville

Campagne

5- Votre profession :

Ouvrier

Cadre

Retraité

Autre :

6. Quelle(s) sont vos première(s) langue(s) acquise(s) ?

Tamazight (Chaoui)

Français

Arabe populaire

Arabe classique

Autre(s)

7. Quelle (s) langue (s) parlez-vous à la maison ?

Tamazight(Chaoui)

Français

Arabe populaire

Arabe classique

Autre(s) :

8. Quelle (s) langue (s) maîtrisez-vous ?

Tamazight

Français

Arabe populaire

Arabe classique

Autre(s)

9. Qu'est ce que vous trouvez de différents entre l'école publique et l'école privée ?

(Choisissez deux réponses, classez-les de 1 à 2)

- Le volume horaire
- La langue d'enseignement
- Sécurité des enfants
- Qualité d'enseignement
- Autre(s) :

10. Vous avez inscrit votre enfant dans l'école privée à cause de :

(Choisissez deux réponses, classez-les de 1 à 2):

- Les langues enseignées
- Le volume horaire
- Sécurité des enfants
- Qualité d'enseignement
- Autre(s)

11. Quelle langue préférez-vous qu'elle soit langue d'enseignement pour vos enfants à l'université :

- Français
- Anglais

- Tamazight
- Arabe
- Allemand
- Autre(s) :

Pourquoi ?**12. Quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ?**

- Français
- Anglais
- Arabe
- Espagnol
- Allemand
- Tamazight
- Autre(s)

Pourquoi ?

Merci de votre collaboration

Annexe 02 : Tableau de résultats

I- Les variables sociales :

1- Selon l'âge :

Age	20-29ans		30-39ans		Plus de 40 ans	
Genre	M	F	M	F	M	F
Nombre	00	14	12	18	15	21
Pourcentage	00	23,33%	06,66%	28,33%	08,33%	33,33%
Totale	23,33%		34,99%		41,66%	

2- Selon le lieu de résidence et le niveau d'étude :

Niveau d'étude	Primaire		Moyen		Secondaire		Universitaire	
Lieu de résidence	Ville	Compagne	Ville	Compagne	Ville	Compagne	Ville	Compagne
Nombre	00	00	00	00	16	00	64	00
Pourcentage	00%	00%	00%	00%	20%	00%	80%	00%
Total	00		00		20		80	

3- Selon les langues en usage quotidien :

Les langues	Chaoui	Arabe populaire	Arabe standard	Français
Nombres	44	15	00	21
Pourcentage	55,33%	19,33%	00,00%	25,33%

II- Les différentes variables :

1. La différence entre l'école privée et l'école publique :

Le choix	Langue d'enseignement		Sécurité d'enfant		Qualité d'enseignement	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
L'école						
Nombre	40	40	25	55	36	44
Pourcentage	50%	50%	31,66%	68,33%	45%	55%

2- La langue des études supérieures :

Les langues	Français	Français et anglais	Anglais	Français, anglais et allemande	Arabe
Nombre	38	17	13	09	03
Pourcentage	46,66%	21,66%	16,66%	11,66%	03,33%

3. La langue du futur :

La langue	Arabe	Allemand	Anglais	Français
Nombre	10	05	41	24
Pourcentage	13,33%	06, 33%	50,33%	30%